

LANRODEC

NOVEMBRE 2024 | N°167



Le p'tit bulletin revient... enfin !





MAIRIE

Le Bourg
22170 LANRODEC
02.96.32.61.61
contact@lanrodec.fr
www.lanrodec.fr



www.facebook.com/communelanrodec

Ouverture de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Fermée les mardis et jeudis après-midi

Permanence d'un élu le samedi matin de
10 h 30 à 12 h 00

Le 1^{er} samedi du mois : Jean-Yves Jourden

Le 2^{ème} samedi du mois : Solène Steunou-Roquinarc'h

Le 3^{ème} samedi du mois : Emmanuel Dartiailh

Le 4^{ème} samedi du mois : Aline Briand-Le François

Sommaire

Mot du Maire	3
Vie municipale	4
Vie communale	13
Vie scolaire	18
Vie associative	22
Intercommunalité	27
Infos pratiques	34
Vie culturelle	38

Publication de la commune de Lanrodec
Responsable de la publication : Alain Ollivier-Henry
Comité de rédaction : Commission communication
Photos : Maire de Lanrodec, Pixabay, associations
Impression : Repro Copie
Distribution : La Poste
Tirage : 650 exemplaires - novembre 2024

ÉCOLE

Maternelle 02.96.32.63.57
Primaire / bureau de la directrice ... 02.96.32.63.64
Garderie 02.96.32.63.64
Restaurant scolaire 02.96.32.65.85

E-mail : ecoledelanrodec@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

Horaires (en période scolaire) :

- lundi et vendredi de 16 h 00 à 18 h 00
- mercredi de 15 h 00 à 18 h 00
- samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Horaires (pendant les vacances scolaires) :

Le mercredi et le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00

Téléphone : 02.96.32.65.07

E-mail : bibliotheque@lanrodec.fr
www.bibliotheque-lanrodec.fr

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Leff Armor Communauté (siège)..... 02.96.70.17.04
Moulin de Blanchardeau CS60036
22290 Lanvollon
www.leffarmor.fr

Site de Châtelaudren-Plouagat 02.96.79.77.77

Petite enfance - La Cabane des P'tits Loups
02.96.79.72.75

4 bis Rue du collège
22170 Châtelaudren-Plouagat

Accueil de loisirs au Pass'Age..... 02.96.79.79.12
1 Rue du Collège
22170 Châtelaudren-Plouagat

Office du tourisme - Falaises d'Armor

2 Rue du Maillet
22170 Châtelaudren-Plouagat
www.falaisesdarmor.com
Téléphone : 02.96.79.77.71

DÉCHETTERIE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

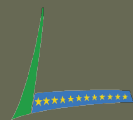
Période basse saison du 1^{er} novembre au 31 mars :
9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00

Période haute saison du 1^{er} avril au 31 octobre :
8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

Ouverte les lundis, mercredis (sauf le matin du 1^{er} mercredi du mois), vendredis, samedis

Fermée les mardis, jeudis et dimanches

Téléphone : 02.96.79.59.11



Le mercredi 25 septembre, lors de la réunion du Conseil Municipal j'ai été élu Maire de Lanrodec. C'est une fierté pour moi de pouvoir servir l'ensemble des administrés de la commune. Mais c'est surtout avec une grande humilité que je succède à Jean Pierre LE GOUX.

Je dis bien succéder et non remplacer car on ne remplace pas une personne qui a donné 35 ans de sa vie au service de la population lanrodecienne. Durant ces 35 ans tu as géré cette commune en bon père de famille avec toujours à l'esprit ces notions d'équité, de rendre service aux administrés et surtout de ne laisser personne sur le bord du chemin. Personne ne pourra contester l'importante évolution qu'a connue cette commune depuis 1989, date de ta première élection comme maire sans jamais avoir été conseiller municipal auparavant. De 800 habitants en 1989 nous sommes passés aujourd'hui à 1 400. Que de chemin parcouru avec les différentes équipes qui l'ont accompagné tout au long de ces années avec toujours les mêmes principes : investir oui mais à moindre coût en allant chercher les accompagnements financiers afin de ne pas détériorer l'assise financière de la commune.

Jean Pierre est un homme politique mais politique au sens noble du terme, au service de tes concitoyens, au service de la cité. Même si cela ne fait que 4 années que je le côtoie au sein du Conseil Municipal, j'ai beaucoup appris à ses côtés et je l'en remercie. Sous son impulsion ce mandat, qui n'est bien sûr par encore terminé, aura été prolifique au niveau des investissements. Je citerai la rénovation de Kerprin, de la salle des sports et des salles communales, la mise en place de jeux pour les enfants au terrain des sports, le local chasseur, la boulangerie, bref le dynamisme de la commune est toujours présent.

En démissionnant à moins de deux ans avant la fin du mandat tout en restant conseiller municipal il a encore pensé à la commune car cette transmission en douceur nous permettra de trouver auprès de lui des conseils avisés et avoir l'historique de la gestion de la commune depuis 35 ans.

Merci donc Jean Pierre pour cette magnifique implication que tu as depuis tant d'années, merci pour tout ce que tu as fait pour la commune de Lanrodec et pour toutes les lanrodeciennes et les lanrodeciens. J'y associerai également Marie Louise qui a été à tes côtés.

Comme Jean Pierre l'a souhaité, c'est une transmission et une transition qui s'est passé ce mercredi 25 septembre. Il n'y a pas eu de changement de poste à part celui de maire.

Il reste un peu moins de deux ans avant la fin de la mandature pour que les travaux validés soient menés à bien, je pense aux travaux d'aménagement du centre bourg qui vont bientôt se terminer, à la réfection de la toiture de l'arrière de Kerprin, Il nous faudra également avancer sur les projets de la

rénovation énergétique de l'école, de l'aménagement de l'espace scolaire et de la destination des terrains acquis rue de Ploumagoar.

En cette période instable, trouble, anxiogène même que nous vivons en ce moment il y a au moins deux valeurs qui doivent prévaloir. La première c'est le respect, le respect des autres, le respect des biens et le respect de la loi. On peut avoir des avis divergents, on peut avoir des intérêts différents mais seules des discussions apaisées peuvent permettre de trouver des solutions qui puissent convenir à l'ensemble des parties.

L'autre valeur c'est la solidarité. Notre société, de plus en plus individualiste laisse beaucoup de monde sur le bord de la route. Nous nous devons être attentifs aux autres car comme dit le proverbe africain « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Sachez que la mairie, qui est également votre maison, sera toujours ouverte et que je serai présent pour vous recevoir et être à votre écoute.

Alain OLLIVIER-HENRY
Maire de Lanrodec



Ton âge : 64 ans

Depuis quand vis-tu à Lanrodec et pourquoi as-tu choisi de t'installer à Lanrodec ?

J'ai construit à Lanrodec et j'ai aménagé en octobre 2008. J'habitais auparavant à Ploufragan, mais étant natif de Saint Clet, petite commune rurale où j'ai passé la première partie de ma vie, j'ai souhaité retrouver un cadre de vie apaisé et le calme de la campagne. J'ai choisi également Lanrodec car travaillant à Saint Briec, la proximité de la RN 12 a été un critère déterminant.

Quel est ton parcours professionnel ? J'ai travaillé quelques années dans le privé et en 1985 j'ai intégré le Conseil Départemental. J'ai occupé plusieurs postes au gré des réussites à différents concours. J'ai terminé ma carrière au Service Transports où j'ai passé 16 ans. Depuis 2020 je suis retraité.

Quelles sont tes passions ? Ma principale passion c'est le football et l'arbitrage en particulier. J'ai été arbitre pendant 16 ans de 1985 à 2001 et j'ai été membre de la Commission des Arbitres du District de Football des Côtes d'Armor pendant 33 ans. L'arbitrage a été pour moi une fabuleuse école de la vie.

Pourquoi t-es-tu porté candidat au poste de Maire ? Ayant été déjà conseiller municipal à Saint Clet de 1995 à 2001, lorsque Jean Pierre LE GOUX m'a sollicité en 2020 pour devenir conseiller municipal j'ai accepté avec plaisir. Durant ces 4 dernières années je me suis investi dans différentes commissions. Lorsque Jean Pierre a décidé de démissionner du poste de maire, il m'a sollicité et j'ai accepté. Les raisons de mon acceptation sont diverses : je suis en retraite donc disponible, l'équipe municipale travaille de concert, le fait que Jean Pierre reste conseiller municipal dans le cadre de la transition et de la transmission est une très bonne chose et enfin apporter ma petite pierre à l'édifice et servir les administrés de la commune est pour moi une satisfaction.

Décisions du Conseil Municipal

Séances des 27 mars, 10 avril, 15 mai, 19 juin, 31 juillet, 4 septembre et 25 septembre 2024

27 MARS 2024

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Présentation du Compte administratif communal 2023

Le Maire ayant quitté la salle, le 1^{er} adjoint fait voter le Conseil Municipal. Le Compte administratif 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

VOTE DES TAUX

Le conseil municipal décide de reconduire les taux identiques à l'année dernière :

- Taxe foncière (bâti) : 40,06 %
- Taxe foncière (non bâti) : 101,47 %
- Taxe d'habitation : 17,61 %.

POINTS SUR LES TRAVAUX

La société ERC de Ploumagoar est retenue comme maître d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagements de sécurité du centre-bourg. Le montant de la mission s'élève à 8 545 € HT. Une réunion de travail est prévue le 2 avril en mairie.

POINT SUR L'ÉCOLE

- Présentation de la charte de bonne conduite périscolaire
- Demande de sécurisation par un marquage au sol du chemin piétonnier derrière la boulangerie.

INVESTISSEMENTS 2024

- Voirie du centre-bourg : travaux d'aménagements de sécurité routière
- Maison PROTHAIS : maîtrise d'œuvre et début des travaux
- Allées de boules Kerprin
- Voirie en campagne
- Étude pour la maîtrise des dépenses énergétiques sur l'école
- Quote-part de la fibre
- Acquisition d'un tracteur

- Clôture du terrain des sports
- Colombarium

PROPRIÉTÉ PROTHAIS

Prévoir un branchement électrique pour la parcelle conservée par M. et Mme PROTHAIS ainsi qu'un autre branchement pour la commune.

Après signature du compromis de vente, la commune peut disposer du bâti et le mettre en location.

Prévoir la réalisation d'un diagnostic complet sur l'état de la propriété en vue de la réfection de celle-ci.

LOCAL « 17 D RUE DES ÉCOLIERS »

Monsieur LEBEAU a résilié le bail de sa location sise au 17 D rue des Écoliers. Le local est à nouveau disponible à la location. La publicité pourrait être faite par différents canaux : le Bon Coin, Facebook, etc...

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique est obligatoire avant la cession du chemin rural du Quinquis.

Un commissaire enquêteur va être sollicité.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE LEFF ARMOR

Information sur le développement souhaité des énergies renouvelables sur le territoire du Leff Armor jusqu'en 2030 avec recherche d'une progression de 13 % à ce jour vers 32 % à l'horizon 2030.

COMITÉ D'ANIMATIONS

Cette année, le Comité d'animations de Lanrodec a prévu d'organiser sa journée festive le 9 novembre 2024 : rougail saucisse et feu d'artifice.

Par conséquent, voir avec les autres associations pour l'organisation du

pardon de Lanrodec le 27 juillet 2024 cette année et la reprise de la date historique les années suivantes (2^{ème} week-end de juillet).

10 AVRIL 2024

POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur JOURDEN informe le Conseil Municipal des travaux en cours et à venir :

- Aménagements de Sécurité RD4 :
Une première réunion entre le maître d'œuvre retenu à savoir ECR, l'ADAC, le SDE et des représentants du Conseil Départemental a eu lieu le 2 avril 2024. L'entreprise ECR doit nous soumettre une proposition de schémas d'aménagement d'ici le 27 mai.

L'option retenue est l'installation de feux tricolores sur la RD4 et la création de passages piétonniers. Le projet comportera une étape de grattage, la transposition des grilles d'eau en avaloirs, des trottoirs à relever.

- Jeux de boules à Kerprin :
L'emprise au sol a été décidée par l'Association Sport Boules Lanrodec et les élus référents. Les travaux vont être lancés.

DOSSIERS COMMUNAUTAIRES

Point sur la définition de la nouvelle station d'épuration

L'agrandissement de la station d'épuration de Lanrodec est un projet porté par Leff Armor Communauté désormais compétent en matière d'assainissement collectif. Le souhait de la Communauté des Communes est de raccorder plus de foyers pour passer d'une capacité de 250 équivalents/habitants à 400.



Le but est aussi d'améliorer le traitement du nitrate et du phosphore. Le système de traitement est constitué d'une filière plantée de roseaux à 2 étages avec optimisation du traitement de l'azote et du phosphore. La surface d'infiltration au contact est au minimum de 1600 m² répartie sur 2 aires distinctes.

Pour ce, le positionnement repéré est la parcelle B 970 d'une surface de 8 210 m². L'épandage pourrait se faire sur la parcelle voisine. Des tests sont en cours. Si le projet est ainsi acté, le coût total de l'opération est estimé à 908 500 €. Les charges d'exploitation sur 20 ans représenteraient 350 000 €.

Point sur le PLUIH

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 (<https://www.vie-publique.fr/loi/278460-loi-22-aout-2021-climat-et-resilience-convention-citoyenne-climat>) a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050. Cette loi vise à mieux prendre en compte les conséquences environnementales lors de la construction et de l'aménagement des sols, sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements, d'infrastructures et d'activités.

Elle a également établi un premier objectif intermédiaire de réduction par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

L'application de la ZAN nous oblige au niveau intercommunal à partager 30 hectares pour l'habitat pour l'ensemble des 27 communes faisant partie de Leff Armor Communauté, dont 11 hectares pour les communes rurales.

Le Maire souligne que notre marge de manœuvre quant au maintien ou au positionnement de nouvelles parcelles constructibles sera donc très étroite, autour de l'hectare pour les dix prochaines années.

La répartition proposée sera validée au deuxième semestre 2024.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés le budget primitif 2024 présenté par Monsieur Le Maire :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 504 883,92 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 1 277 819,58 €

Le compte administratif a permis de dégager un résultat à affecter de 721 850 €. Est inscrit au Budget Primitif 2024 en recettes un excédent de fonctionnement cumulé de 214 000 €. En investissement, les recettes de l'affectation en réserves d'un montant de 508 000 € et le virement de la section de fonctionnement de 503 000 € permettront de couvrir l'investissement cumulé de l'année.

Le Maire précise que le niveau de pression fiscale est moindre, puisque estimé à 363 € par habitant contre 507 € en moyenne au niveau du Département pour une commune de la même strate, la Commune se porte bien puisque la Capacité d'Autofinancement nette est de 253 k€ (+6,1 % par rapport à 2022). Elle représente 183 €/habitant contre 161 € en moyenne. La capacité de désendettement est de 2,59 années, donc considérée comme très satisfaisante.

Les élus ont validé le budget prévisionnel 2024 qui s'équilibre en fonctionnement à 1 504 883 € et à 1 277 819 € pour la section d'investissement, soit un budget global de 2 800 000 €.

Pour ce qui concerne les charges générales en 2023, elles sont juste au niveau de la moyenne départementale. Les charges de personnel sont quant à elles inférieures (-12,9 %) de même que les charges de gestion courante (-69 %). Pas de grand changement pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement en 2024 :

- Charges de personnel : 488 000 €
- Charges de gestion courantes : 95 100 €

- Charges à caractère général : 366 812 €

Les recettes de fonctionnement devraient augmenter de façon constante en 2024. Les dotations restent au-dessus de la moyenne.

La section d'investissement comprend les dépenses suivantes en 2024 : les dépenses sont principalement orientées sur la seconde partie des travaux d'aménagement de sécurité dans le bourg et de la RD4, travaux de voirie estimés à 160 000 € HT auxquels viendront s'ajouter la voirie rurale pour 100 000 € HT environ.

Nous prévoyons aussi la somme de 50 000 € pour les frais d'études à la maîtrise énergétique au sein de l'école et l'installation de panneaux photovoltaïques sur la Mairie.

Concernant la propriété récemment acquise par l'EPF près de l'école, un montant de 80 000 € est budgété pour des travaux avant mise en location.

Autres investissements prévus :

- Allées de boules Kerprin
- Financement de la quote-part de la fibre
- Acquisition d'un tracteur d'occasion
- Clôture de la partie Sud du terrain des sports
- Colombarium
- Panneaux photovoltaïques sur la Mairie

Les recettes complémentaires attendues : le FCTVA et les subventions du Conseil Départemental, de la DETR et de la Région.

QUESTIONS DIVERSES

École

Tous les 5 ans, une évaluation des structures scolaires est programmée par l'Inspection d'Académie. Notre école fait en ce moment l'objet de cette expertise à la fois auprès des parents, élèves, de l'équipe éducative, de l'Amicale Laique et de la Mairie. Les conclusions nous parviendront prochainement. Les éléments principaux évoqués avec sa-

tisfaction portent sur les repas de la cantine et les espaces verts.

Bibliothèque

La bibliothèque dispose d'anciens ouvrages qui pourraient être vendus soit directement à la Bibliothèque, soit lors d'un vide-greniers. Reste à déterminer les conditions de vente de ces anciens livres.

POINT SUR LES TRAVAUX

Aménagement de la sécurité du Centre-Bourg :

Une prochaine réunion de travail est prévue le lundi 27 mai 2024.

Maison PROTHAIS :

Les travaux sont à prévoir selon les propositions à venir de l'ADAC et la consultation de maître d'œuvre.

Boulodrome de Kerprin :

Les travaux sont bien commencés et devraient s'achever avant le concours du Club de la Vallée le 30 mai et 1^{er} juin.

Cyprès de l'Église :

Prévoir l'enlèvement des branches du cyprès qui sont cassées suite aux différentes tempêtes.

Chemin de randonnée :

L'association « Les Ribines de Lanrodec » a ré-ouvert un ancien chemin de randonnée menant à la Vallée.

Fontaine Sainte Marguerite :

Dominique LARVOR prévoit de déposer une grille au-dessus de la fontaine par sécurité.

Kerprin :

À la suite d'infiltrations d'eau sur l'arrière du bâtiment côté cuisine, des devis vont être sollicités afin de revoir la toiture.

Les travaux des sanitaires sont terminés.

Terrain de foot :

Une demande de subvention va être sollicitée pour la clôture du terrain ainsi que pour les pare-ballons côté Sud en suppression de la haie de cyprès.

ASSAINISSEMENT : CHOIX DE LA PARCELLE

Leff Armor Communauté a émis un bilan provisoire de l'étude d'infiltration sur la parcelle cadastrée B 970

(nouvelle station d'épuration) pour l'implantation d'un filtre planté de roseaux en substitution au lagunage actuel.

Les différents points suivants ont été réalisés :

- Les essais de perméabilité réalisés dans la partie haute de la parcelle B970 (côté route)
- Le calcul de dimensionnement de la zone d'infiltration avec les flux futurs en sortie de station
- La viabilité d'une zone d'infiltration qui implique un linéaire suffisant à partir d'un ensemble de 5 piézomètres répartis sur la parcelle B970 pour vérifier que celle-ci se situe à plus ou moins de 1.5 mètre par rapport au terrain naturel.

Le projet va être soumis à la DDTM avant d'être validé et Leff Armor Communauté va relancer une mission de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à cette étude et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

POINT SUR L'ÉCOLE

Cheminement autour de l'école

Revoir les stationnements ainsi qu'éventuellement le sens de la circulation autour de l'école pour la sécurité des élèves. Essayez le sens unique vers le stade aux heures d'ouverture et fermeture de l'école.

Porte ouverte

La directrice va être sollicitée afin de prévoir une porte ouverte si souhaitée.

Travaux école

Une organisation générale et spatiale est à repenser à moyen terme après consultation des différents partenaires.

Participation RASED

Le Conseil Municipal émet son accord pour la participation demandée par l'inspection d'académie de Guingamp Sud pour le RASED (Réseau d'Aides Spécialisés aux Élevés

en Difficulté), à savoir 1,25 euro par élève.

19 JUIN 2024

POINT SUR LES TRAVAUX

Sécurité dans le bourg

Une réunion publique a eu lieu lundi 17 juin 2024 à la Mairie avec les riverains.

Les différents points abordés :

- **Stationnement** : Rue de Ploumagoar uniquement d'un seul côté (côté gauche en provenance de Ploumagoar et en direction du Bourg)
- **Installations de 3 feux** :
 1. 1 feu (micro-régulé) au carrefour St Pever - Rue de Coat Nay
 2. 1 feu (récompense) près de la Bibliothèque en direction de St Péver
 3. 1 feu (récompense) près du restaurant « Le Moulin » en direction de Guingamp.
- **Aménagement d'une bande « zone piétons »**

le long de la route en direction de Plouagat (du haut de l'église jusqu'à l'entrée du lotissement de Parc an Traou)

- **Aménagement carrefour** : le carrefour près de l'église en provenance de Plouagat.
- **2 panneaux « cédez le passage »** : Carrefour en provenance de Plouagat et en provenance de Coat an Doc'h
- **Passages piétons** : Reprise normalisée à la peinture et bande podotactile de tous les passages existants aujourd'hui. Les passages piétons à défaire sont à la charge de la commune.

Les entreprises vont être consultées début juillet pour un démarrage des travaux en septembre.

Les déviations seront à mettre en place.

Parking de l'église

Un panneau « STOP » va être installé à la sortie du parking de l'église.

Kerprin

Un devis a été reçu pour la réfection de la toiture arrière (cuisine et range-



ments), la charpente est à reprendre également.

D'autres devis vont être sollicités.

Epareuse

L'épareuse va passer sur l'ensemble de la commune semaine 26.

POINT SUR L'ÉCOLE

Salle Algeco

Cette salle actuellement inoccupée pourrait être mise à disposition du personnel et des enseignantes sauf en cas de travaux sur d'autres espaces.

Répartition des classes

La répartition de chaque classe reste à définir pour la rentrée de septembre 2024.

Les enseignantes y travaillent, la déclinaison du travail des personnels est liée.

Fête de l'école

La fête de l'école, organisée par l'amicale laïque, a lieu à Kerprin dimanche 23 juin 2024.

TRAVAUX ÉCOLE

Concernant les travaux de l'école et afin de pouvoir solliciter les subventions pour maîtrise de l'énergie, il convient de revoir la superficie totale sachant que les pièces non chauffées en permanence, peuvent être déduites (salle de motricité, salle de sieste, sanitaires).

La pose de panneaux photovoltaïques est possible sur certaines surfaces.

La commission scolaire est chargée de travailler sur l'organisation spatiale de l'école.

L'ADAC doit nous présenter son projet le 5 juillet prochain.

TARIFS CANTINE : ANSAMBLE

L'entreprise Ansamble nous a fait parvenir l'avenant n° 3 en date du 1^{er} septembre 2024 à la convention de livraison de repas qui nous lie depuis le 1^{er} septembre 2021.

Cette convention prévoit une révision de prix de 3 % sur les coûts alimentaires et une révision de prix de

3 % sur les coûts fixes (voir tableau en bas de page).

POSE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES MAIRIE/BIBLIOTHÈQUE

Suite au projet de pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur la toiture de la Mairie, le Maire informe que cette installation pourra être utilisée pour les besoins des salles attenantes : Bibliothèque et salles d'expositions.

D'autres devis vont être sollicités.

ACQUISITION PROPRIÉTÉ PROTHAIS

Suite au projet d'acquisition de la propriété PROTHAIS, seulement une partie du terrain va être acquise.

Une réunion est prévue en Mairie entre élus, les propriétaires et l'EPF afin de déterminer ensemble le découpage à prévoir.

PLUiH

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée les différents plans de plusieurs hameaux de la commune concernés par la révision du PLUiH

- Bourg
- Resmarec
- Kerouarin
- Pont Léan
- Kersteun
- Kerny
- Senven

L'assemblée est informée de l'évolution des surfaces constructibles. Le PLUiH va être acté en fin d'année. Les différents propriétaires ont été informés.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE RESTAURA-

TION ÉGLISE DE BRINGOLO

Suite à l'incendie de l'Église de Bringolo survenu le 8 avril dernier, l'Association pour la restauration de l'Église Notre-Dame de Bringolo sollicite toutes les communes de Leff Armor Communauté pour une aide financière.

Le Conseil Municipal de Lanrodec décide de leur octroyer la somme de 700 € soit 50 centimes par habitant (population DGF de 1 398 habitants au 1^{er} janvier 2024).

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE RAID AMAZONES – LAU'CO RAIDEUSES

Une habitante de Lanrodec, Coraline Thomas a pris l'initiative de participer au Raid Amazones, raid aventure multisport qui se déroulera du 21 novembre au 1^{er} décembre 2024 au Cambodge en équipe. Son but en participant à ce raid, outre le défi sportif, est aussi de soutenir une association et son équipe a choisi de soutenir La Ligue Contre le Cancer des Côtes d'Armor. Elle sollicite la Commune pour une subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser la somme de 120 € aux Lau'Co Raideuses.

DEMANDE DE SUBVENTION FFF

Dans le cadre des travaux de sécurisation du terrain de football côté Sud, l'ancienne haie de cyprès va être remplacée par une clôture en panneaux rigides avec un portillon grillagé.

Déjeuner	Ancien prix € HT	Prix € HT au 01/09/2024	Prix € TTC
Maternelle	2,58	2,66	2,80
Primaire	2,76	2,84	3,00
Adulte	2,76	2,84	3,00
Coûts fixes mensuels	1 865,59	1 921,56	2 027,24

Tableau : révision des prix des repas de la cantine au 1^{er} septembre 2024

Un devis a été validé à l'entreprise THOMAS Paysagiste pour un montant de 12 520 € HT.

Afin de compléter les travaux de réhabilitation, il est apparu nécessaire d'installer un filet pare-ballons de 30 mètres de long et 5 mètres de haut.

Un devis a été validé à l'entreprise THOMAS Paysagiste pour un montant de 4 950 € HT.

Monsieur le Maire précise qu'une subvention peut être sollicitée à hauteur de 40 % auprès de la Fédération Française de Football, à travers son fonds d'aide pour le football amateur (FAFA).

ANNULATION DELIBERATION FRAIS CLASSE BILINGUE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la Préfecture a demandé l'annulation de la délibération « frais de participation pour classe bilingue de Châtaudren-Plouagat » prise en date du 15 mai 2024 dernier, celle-ci n'est pas conforme.

QUESTIONS DIVERSES

Élection du Maire

Monsieur le Marie doit prendre contact avec la Préfecture concernant la suite à donner à sa demande de démission.

Pardon de Lanrodec

Monsieur Alain OLLIVER-HENRY informe l'assemblée sur le déroulement du prochain pardon de Lanrodec qui aura lieu les 27 et 28 juillet 2024.

31 JUILLET 2024

AMÉNAGEMENTS SÉCURITÉ DU BOURG, RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES

Un appel d'offres pour les aménagements de sécurité au bourg a été lancé en juillet. Il comporte 2 lots : le terrassement, la voirie et les réseaux d'une part et la signalisation horizontale et verticale d'autre part.

La commission travaux réunie le 31 juillet a retenu la proposition de l'en-

treprise Colas pour le lot 1 (voirie) d'un montant de 218 981,75 € HT (dont 138 720 € qui reviendront au Département pour la réfection de la Route Départementale n° 4). Le lot 2 de signalisation est attribué à l'entreprise BSM de Pordic pour un montant de 18 474,94 € et 50 580 € HT pour les 5 feux (3 feux micro régulés et 2 feux récompense) par son sous-traitant Allez et Cie.

AMÉNAGEMENTS SÉCURITÉ DU BOURG. CONVENTIONS AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Des conventions doivent être passées avec le Conseil Départemental pour les travaux d'aménagements et la sécurisation du bourg.

- La première concerne les conditions d'Occupation du Domaine Public : elle autorise la commune à occuper le domaine public pour faire l'aménagement de la traversée du bourg sur la RD4.
- La seconde concerne la prise en charge à 100% de la couche de roulement en enrobés, par le Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer les deux conventions avec le Conseil Départemental pour les travaux d'aménagements et de sécurisation du Bourg de Lanrodec.

POINT SUR L'ÉCOLE

Évaluation école

L'école a accueilli 2 évaluateurs extérieurs. En synthèse, il a été relevé que les différents acteurs sont attachés à l'école. L'évaluation devrait avoir lieu tous les 5 ans environ. Des élèves de CM1 et CM2 ont été rencontré sur le temps méridien, sur la cour, sur la base du volontariat. Des partenaires (élus de la Mairie, personnels communaux, AESH, parents...) ont également été rencontré.

- Milieu social des élèves : l'IPS (Indice de Position Sociale) est

de 101,5 soit 8 points au-dessous de l'Académie. La part des catégories défavorisées a tendance à augmenter, tout comme la part des classes favorisée.

- Les effectifs sont considérés comme stables.

Les 4 grandes thématiques et ce qu'il en ressort :

1. Apprentissages et parcours des élèves

- Manque de formation pour les personnels (communaux et AESH) et les enseignantes par rapport aux élèves nécessitant des besoins spécifiques;
- Poursuivre la pratique des équipes pédagogiques professionnelles qui gravitent autour des élèves à BEP (besoins éducatifs particuliers).

2. Bien-être et climat scolaire

- Les espaces cours sont bien distincts et appréciés des élèves;
- Constat de bruit à la cantine : cela semble mieux depuis la mise en place de la charte et les aménagements de services qui tournent;
- Le projet potager est apprécié;
- Point d'attention sur les toilettes qui sont peu éclairées et dont le sol peut être glissant;
- Le parking est peu éclairé (en fonction des saisons dans l'année);
- La zone herbeuse est appréciée.

3. Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement

- Bonne communication, grâce à l'outil ONE.

4. Environnement institutionnel

- Bon partenariat avec l'Amicale Laïque;
- Une municipalité engagée pour son école;
- Souhait de labellisation de l'école « développement durable ».

Effectifs 2024/2025

Effectifs prévus à la rentrée : prévision à 112 élèves.

22 à 23 élèves dans chaque classe.

Fresque murale

Des devis vont être demandés à Emmanuel Pajot et IT Style (Mr Poher).



PROPRIÉTÉ PROTHAIS – ACHAT DU TERRAIN PAR L'EPF

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que nous avons sollicité l'EPF (Établissement Public Foncier) afin de procéder à l'acquisition et au portage foncier d'une partie de la propriété de Mr et Mme Prothais sise au 4 rue de Ploumagoar.

L'EPF se propose d'acquérir les parcelles B 1235, B 732, B 733, B 734 et la parcelle B 1236 pour partie, soit une contenance cadastrée de 2 428 m² (ou une emprise nette de 1 900 m²) pour un montant de 27 581 € net vendeur. Ce montant est évalué sur la base de 15 € le m² mesuré graphiquement à 1 900 m². Il pourra être réajusté suite à l'intervention du géomètre-expert. Les frais de géomètre incombent à l'EPF qui le fera supporter dans le décompte final à la Commune.

Les frais de géomètre sont évalués par le Cabinet Quarta à un montant de 2 315 € HT.

Le Conseil Municipal valide cette offre d'acquisition et autorise le Maire à signer tous documents en rapport avec celle-ci.

DÉCLASSEMENT ET ALIÉNATION : CHEMIN RURAL « LE QUINQUIS »

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'enquête publique qui s'est déroulée du 13 mai au 29 mai. Celle-ci concernait le déclassement du chemin rural Le Quinquis situé en bordure des parcelles D 788, D 673, 674 et 676, parcelles appartenant à M. et Mme Gallet Yves en vue de l'acquisition du chemin par M. et Mme Gallet.

Vu l'avis favorable du Commissaire Enquêteur, Monsieur Le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur :

- L'acquisition des parcelles D 1175 et 1176 soustraites de D 1174 par M. et Mme Gallet Yves au tarif de 5 € net le m². Les acquéreurs prendront à leur charge les frais de bornage, de géomètre et de notaire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

- Donne un avis favorable,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour exécuter la présente décision, à effet de signer tout acte authentique.

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TOIT DE LA MAIRIE

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les devis pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mairie ainsi que les rapports d'études afférents à cette nouvelle installation.

La production permettrait de répondre aux besoins partiels sur l'année pour la Mairie et les salles polyvalentes.

L'installation sur 80 m² en toiture Mairie représente une puissance crête de 17,8 kwc dans les possibilités d'aujourd'hui, l'excédent sur la base des tarifs d'aujourd'hui serait revendu 0,0765 € le kWh soit à l'année un revenu estimé à 1000 €. L'auto-consommation, au tarif d'aujourd'hui, facturée 0,24 cts permet une économie complémentaire estimée à 1 700 €.

La bibliothèque et la salle d'expositions peuvent être raccordées sur le même comptage.

L'installation sera équipée d'un onduleur permettant le couplage avec du stockage de l'excédent à moyen terme.

L'étude prévoit le retour sur investissement en 5-6 ans.

Des précisions sont attendues sur les devis respectifs autour de 18 à 20 000 € HT avec une subvention sollicitée auprès d'ENEDIS par l'installateur autour de 3 500 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide l'étude,
- Donne pouvoir au Maire et à la Commission de réaliser l'investissement et de retenir l'entreprise.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU

GROUPE DE TRAVAIL ZAER

Leff Armor Communauté travaille à la définition de son schéma directeur des EnR depuis juin 2023. Les phases de diagnostic et de concertation citoyenne ont permis au groupe de travail des élus de Leff Armor Communauté de se positionner sur un scénario émergent de développement de ces énergies sur le territoire.

Par ailleurs, la loi APER de mars 2023 impose aux communes de désigner des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) sur leur territoire.

Une relève des ZAER est prévue fin novembre 2024, avec au préalable pour les communes, différentes étapes à respecter, notamment une concertation du public et la prise d'une délibération.

Leff Armor Communauté nous propose un accompagnement sur la base des travaux du schéma directeur, avec l'aide du bureau d'études EO – Energies Ouvertes afin de nous aider à faire cette désignation sur notre commune.

Un groupe de travail spécifique se réunira le jeudi 5 septembre en vue de travailler sur des cartes à l'échelle communale éditées par le bureau d'études figurant les potentiels issus du diagnostic SDEnR.

Le Conseil Municipal désigne 4 représentants :

- Alain GUILLOU
- Jean-Yves JOURDEN
- Joseph BARON
- Aurélie SAINTILLAN.

ACHAT D'UNE COMBINAISON DE PROTECTION CONTRE LES FRELONS

Monsieur LARVOR Dominique, référent frelons, nous fait part d'un devis pour l'achat d'une combinaison guêpes et frelons auprès de la Société « Une saison aux abeilles » de Saint-Agathon.

Le montant du devis s'élève à 525 € HT.

SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE - ROUTES PERPENDICULAIRES A LA RD4

Afin de poursuivre les travaux de sécurisation routière, le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise BSM qui propose le marquage au sol et la fourniture de panneaux pour 14 routes perpendiculaires à la RD4.

Ces travaux de signalisation concerneront les sorties de voies suivantes:

- Venelle de Kersteun / Rue de Coat Frost
- Pont Fine / vers N12
- Le Guern
- Coat An Doc'h / entreprise Rousseau
- Lotissement de Bellanger
- Kergoust
- Guerfoucault
- Le Quinquis
- Senven / abribus
- Goas Faven
- Goudelaire
- Bourg / route de Ploumagoar
- Bourg / cimetièr
- Parking de la Mairie

Le montant du devis est de 3 834,24 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

Partie Ouest du terrain Prothais

La partie Ouest du Terrain Prothais pourrait être affectée pour la création de lots constructibles dont 3 lots pour les particuliers et 2 pavillons Terres d'Armor Habitat comprenant 2 logements T3 et T4.

Voir si l'ADAC pourrait nous guider sur cet aménagement.

Terrain Prido

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal qu'une partie de la parcelle B 982 soit environ 3000 m² située à Pont Léan est constructible actuellement mais devrait passer en non constructible avec le nouveau PLUiH. Il est en discussion avec les propriétaires pour les inciter à vendre à la Commune ou à un pro-

moteur pour y créer rapidement des terrains à bâtir.

Forum des associations

Le forum des Associations organisé par le Leff Armor Communauté aura lieu le 31 août à Lanvollon et le 7 septembre à Coat An Doc'h à Lanrodec.

Repas du 11 Novembre

La date retenue pour le repas de Commémoration du 11 novembre au Moulin de Lanrodec est celle du lundi 11 Novembre.

4 SEPTEMBRE 2024

POINT SUR LES TRAVAUX - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ DANS LE BOURG

Le début des travaux est fixé au 16 septembre pour une durée de 4 semaines environ.

Ces travaux consistent en un passage des fourreaux, la purge de la chaussée, la scarification avant la pose de la bande de roulement et la reprise des évacuations des eaux pluviales.

Fin octobre est prévue la pose des feux au croisement de la salle des sports et au centre-bourg.

Le montant des travaux est de 280 000 €. Les purges ainsi que la bande de roulement sont pris en charge par le Département pour un montant de 120 000 €. Du reste à charge de la Commune pourront être déduites les amendes de police et un reliquat de DETR.

Point à temps automatique

Certains tronçons de route présentant des signes de faiblesse, les PATA seront réalisés semaines 37 et 38 par l'entreprise Colas sur le réseau routier communal. Le montant des travaux est d'environ 25 000 € HT.

Travaux arasement de bas-côtés et curage des fossés

Les devis sont en cours. Reste à déterminer les endroits de passage.

Abattage arbres et sapins

Suite à la tempête Ciaran, le sentier de la Vallée n'était plus praticable. Les arbres tombés ont été évacués par l'entreprise Planté de St Gilles Les Bois.

Dans le même temps, nous avons procédé à l'abattage des arbres qui devenaient dangereux au niveau de la Vallée à l'arrière de la maison sise au 9 rue de Ploumagoar.

Montant total : 1 400 € HT.

Il a été réalisé l'abattage des sapins au bout du terrain de foot avant l'installation du pare-ballons et de la clôture. Montant des travaux : 220 € HT.

Entretien du cyprès de l'Église et élagage du tulipier sur le parking de la mairie. Les travaux seront réalisés fin septembre par l'entreprise Thomas Hervé.

Kerprin

En attente de devis pour la rénovation de la couverture sur le bas-côté de la réserve.

Terrain Prothais

Passage du géomètre missionné par l'EPF le 25 septembre pour le découpage définitif et bornage.

POINT SUR L'ECOLE

Effectifs scolaires

110 élèves répartis en 5 classes :

- Classe de Mme Ogel : 8 GS + 14 PS
- Classe de Mme Maudet : 7 CP + 14 MS
- Classe de Mmes Louvet et Chaverou : 6 CP et 18 CE1
- Classe de Mme James : 14 CE2 et 7 CM1
- Classe de Mmes Lorant et Chaverou : 6 CM1 et 15 CM2

Materiel :

- 1 massicot à acheter,
- 1 sono bluetooth à acheter,
- Éventuellement également 1 li-seuse pour les élèves dyslexiques. Vérifier avec la Directrice la pertinence de cet achat. Pour les élèves souffrant d'autres pathologies, le matériel



adéquat est fourni par la MDPH.,

- Procéder au nettoyage et à la réparation de la structure de jeux.

Soutien AESH

Le Conseil Municipal soutient le rôle des AESH (Accompagnant des Élevés en Situation de Handicap) et regrette le manque de personnel.

9 élèves sont notifiés AESH et 2 sont en attente de validation de leur dossier par la MDPH.

Le Conseil Municipal avait proposé de prendre une délibération de soutien aux AESH et d'envoyer un courrier à l'Inspecteur d'Académie, mais la situation a été améliorée depuis.

Débat sur la tarification cantine

Se pose la question de la pertinence du maintien de la tarification journalière de la cantine, compte tenu des bas prix pratiqués. Une tarification de 4 repas hebdomadaires d'office est évoquée en réunion avec réduction possible uniquement sur présentation d'un certificat médical au-delà d'une semaine d'absence.

Le Conseil Municipal ne se met pas d'accord sur le principe. La question pourra être ré-évoquée avant la future rentrée scolaire de 2025/2026.

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TOIT DE LA MAIRIE

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les devis de 2 entreprises pour l'installation sur le toit de la mairie de panneaux photovoltaïques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise Avel Thor de Plélo pour un montant de 19 405 € HT. Ce devis comprend :

- La structure photovoltaïque pour modules par système de surimposition sur toiture ardoise,
- 42 panneaux monocristallins représentant 18 kWc,
- 1 onduleur Huawei hybride qui s'adapte au stockage,

- 1 coffret de protection, coffret triphasé fixations, fourreaux...
- La pose et l'installation des matériels, les tests et essais,
- En couverture, l'étanchéité des crochets et échafaudage, l'effacement des 2 fenêtres de toit,
- Contrôle de l'installation pour le Consuel par l'APAVE ,
- Supervision à distance,
- La maintenance pendant 5 ans (le contrôle visuel des panneaux et le nettoyage, les mesures des tensions, contrôles onduleur...).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis.

Il informe la Conseil Municipal que ce modèle permet actuellement l'autoconsommation et la revente. Il pourra s'adapter au stockage de l'électricité lorsque le matériel adéquat sera plus performant. Une déclaration préalable va être produite et un dossier de subvention sera déposé auprès de Enedis par l'installateur. L'investissement est éligible à une subvention de 190 € par kWc, soit 3 420 €.

L'ensemble des critères financiers d'aide, de reprise et d'évaluation d'autoconsommation permet un amortissement complet autour de la 5^{ème} année.

POLICE DE PUBLICITÉ – TRANSFERT DE COMPÉTENCES AUX COMMUNES ET INSTRUCTION DES DOSSIERS

Monsieur Le Président de Leff Armor communauté a renoncé au transfert de la compétence "police de la publicité" sur l'ensemble du territoire intercommunal.

La compétence « police de la publicité », transférée aux communes depuis le 1er janvier 2024, restera donc communale.

Cette compétence comporte 3 volets :

- L'instruction des demandes d'autorisations préalables à l'installation d'une enseigne ou d'une pré-enseigne

- La police, c'est à dire le contrôle du respect de la réglementation
- L'information et le conseil aux porteurs de projets

Toutefois, la Communauté de Communes nous informe que nous avons la possibilité de confier l'instruction des demandes d'autorisation en matière de publicité au service mutualisé en charge de l'ADS. Il s'agira alors de faire évoluer la convention ADS afin d'y ajouter cette mention.

Pour les communes qui feront ce choix, la facturation de ces dossiers intégrera le cadre de la CLECT à hauteur de 0,7 équivalent PC.

Le logiciel OpenADS est amené à évoluer très rapidement afin d'y intégrer le module permettant d'instruire ce type de dossier que ce soit directement par les communes, ou par le service ADS commun. Le coût de l'évolution du logiciel (2 452 euros TTC) sera également intégré à la CLECT.

Leff Armor Communauté nous demande de décider si notre commune souhaite que l'instruction des demandes d'autorisation "enseignes" et pré-enseignes" soit réalisée par le service mutualisé en charge de l'ADS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- Notre commune ne souhaite pas que l'instruction des demandes d'autorisation "enseignes" et pré-enseignes" soit réalisée par le service mutualisé en charge de l'ADS.

TARIFS CANTINE/GARDERIE ANNÉE SCOLAIRE 24 / 25

Monsieur Le Maire rappelle que le Gouvernement a proposé la mise en place de la cantine à 1 euro dans le cadre du plan pauvreté.

Avec la mise en place de la « Tarification sociale de la cantine », l'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.

Monsieur le Maire rappelle qu'une aide financière de l'État sera versée à condition qu'une tarification sociale des cantines à trois tranches au minimum soit mise en place et que la tranche la plus basse n'excède pas 1 €. Il précise que le nombre de repas servis devra être déclaré et que l'aide de l'État s'élèvera quant à elle à 3 euros par repas facturé aux tranches inférieures ou égales à 1 €.

Cantine

Il propose l'application d'une tarification sociale, à trois tranches, selon le quotient familial soit :

- De 0 à 999 € : 0,85 €
- De 1000 à 1999 € : 0,95 €
- De 2000 à 2499 € : 1,00 €
- Plus de 2500 € : 3,10 €
- Adulte : 3,90 €

Garderie :

- Tarif quart d'heure pour un quotient familial inférieur ou égal à 800 : 0,26 €
- Tarif quart d'heure pour un quotient familial supérieur à 800 : 0,44 €
- Tarif quart d'heure supplémentaire (après fermeture à 18 h 30) : 4,80 €

Les familles devront fournir l'attestation du quotient familial et communiquer tout changement de situation au secrétariat de la Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DÉCIDE :

- De poursuivre la tarification sociale à trois tranches selon le quotient familial de la CAF,
- Dit que la tarification sociale est applicable à compter du 1er septembre 2024 et qu'elle se terminera le 31 août 2025, sauf modification par une délibération du Conseil Municipal fixant de nouveaux tarifs,
- Autorise le Maire à signer tous les documents afférents au dossier.

SUPPRESSION RÉGIE DE RECETTES

Le Conseil Municipal de Lanrodec décide la suppression de la Régie de recettes n° 56 : locations de salles et divers produits.

QUESTIONS DIVERSES

Recrutement d'un agent des services techniques

La publicité pour l'embauche d'un agent communal a été éditée sur le site d'emploi territorial pendant 6 semaines. La commission personnel est chargée d'analyser les candidatures.

Coat Evènement

Dans le cadre des Semaines de Transition, le 18 septembre a lieu à Coat An Doc'h, Coat Evènement, une journée d'animations « Parlons Ressources » à destination des entreprises, demandeurs d'emploi et volontaires de l'Epide : vide-lycée, exposition, grimpe d'arbres, atelier de danse mahoraise, atelier de réparation de meubles, atelier compostage...

Forum des associations

Il aura lieu le 7 septembre à Coat An Doc'h.

Comice agricole

Il aura lieu les 7 et 8 septembre à Goudelin.

Inauguration local chasse

La société de Chasse organise l'inauguration du local Chasse situé près de l'atelier communal le dimanche 18 septembre à 11 h 30.

25 SEPTEMBRE 2024

ÉLECTION DU MAIRE

Monsieur Alain OLLIVIER-HENRY est élu Maire avec 14 voix pour et 1 nul.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Le nombre d'Adjoints est fixé à 4.

- 1^{er} adjoint : Jean-Yves JOURDEN
- 2^{ème} adjoint : Solène STEU-NOU-ROQUINARC'H
- 3^{ème} adjoint : Emmanuel DARTAILH
- 4^{ème} adjoint : Aline BRIAND-LE FRANÇOIS

DÉSIGNATION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- Conseiller délégué auprès du Maire : Jean Pierre LE GOUX
- Conseillères déléguées : Claudie LE MEUR-BOURDON, Aurélie SAINTILLAN, Maryline LE ROY

INDEMNITÉS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES ÉLUS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions élus, par référence aux indices de traitement de la fonction publique (indice 1027) :

- Indemnité mensuelle du Maire (Alain OLLIVIER-HENRY) : 35,98 % de l'indice brut 1027,
- Indemnité mensuelle du 1^{er} adjoint (Jean-Yves JOURDEN) : 14,14 % de l'indice brut 1027,
- Indemnité mensuelle des 2^{ème} et 3^{ème} adjoints (Solène STEU-NOU-ROQUINARC'H 2nde adjointe, Emmanuel DARTAILH 3^{ème} adjoint) : 11,57 % de l'indice brut 1027,
- Indemnité mensuelle de la 4^{ème} adjointe : (Aline BRIAND-LE-FRANÇOIS) : 6,42 % de l'indice brut,
- Indemnité mensuelle du conseiller délégué auprès du Maire : (Jean Pierre LE GOUX) : 11,57 % de l'indice brut,
- Indemnité mensuelle des conseillères déléguées : (Maryline LE ROY, Aurélie SAINTILLAN, Claudie LE MEUR-BOURDON) : 6,42 % de l'indice brut,
- Indemnité mensuelle des conseillers : (Marthe LE SCEL, Dominique LARVOR, Virginie CESBRON, Joseph BARON, Alain GUILLOU, Marie-Laure BOURDOIS) : 2,57 % de l'indice brut 1027.



ÉTAT CIVIL

Naissances

BRUNET LASBLEIZ Maloé	11/03/2024	Kersteun
SCOLOT Louis, Jacky, Benoist	11/03/2024	Senven
LE GALL Elyo	06/03/2024	La Villeneuve
CAROFF Sofiane	21/03/2024	Résidence de Pors Héry
CORBEL Emma, Rose	27/03/2024	Kerny
ALLO Augustin, Georges, Loïc	05/05/2024	Kerny
MICHAUD Léo, Jean, Patrice	21/06/2024	Kerouarin
LE MIGNON Mattia	02/07/2024	Resmarec
EMEILLAT GAUFFNY Camille, Valentin	04/07/2024	Le Restol
CRAMET Agathe, Marie	11/08/2024	Lotissement de la mairie



Mariages

MORVAN David et LARMET Laëtitia	30/03/2024
LE GALLOU Thomas, Emmanuel, Jean, Baptiste et CLOAREC Lucie, Marie-Madeleine	08/05/2024
GUILLAUME Xavier, Jean-François et BOULAUD Marion	25/05/2024
LE CLECH Arnaud et LE GOUX Céline	08/06/2024
LE NY Kevin et BERNABE Céline	13/07/2024
CORNEC Thomas et GENEVÉE Cécile, Anne-Laure	16/08/2024
LE BERRE Guillaume et MARTIROSYAN Ruzanna	21/09/2024
LE VAILLANT Erwan, Jean Christophe et FONTAINE Agnès, Simone, Madeleine	12/10/2024

Décès

STEPHAN René	20/04/2024
GUENO Alain	23/08/2024

**Un vendredi sur deux,
en semaine impaire !**

**Le p'tit Marché
de Lanrodec**

Des producteurs locaux,
des produits de qualité et
de la bonne humeur !



URBANISME

Permis de construire

- SARL L'OEUF DE BEAUPRE** – Beupré – Extension du centre de conditionnement
LE BEGUEC Julien – Le Guern – Construction d'un garage
NICOL Marc – Kerguinérien – Rénovation maison
CARIMALO Yoann – Kergoust – Création d'un garage
GEORGELIN Claude – Kersteun – Création d'un carport
PIETO Amandine – Resmarec – Construction d'une maison individuelle
AROARO Maxime – Resmarec – Construction d'une maison individuelle
DROUIN Pierrette – Rue de Nen Clod – Construction d'une maison individuelle avec garage

Déclarations préalables

- COUCHMAN Brian-Yves** – Lotissement de Senven – création d'une ouverture et de 7 fenêtres de toit
MADEC Thomas – St Gilles - Réfection d'une toiture en ardoises naturelles
MOISAN Dominique - Pontéco – Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture
SCRIGNAC Jean Michel et NICOLAS Catherine – Kerhors – Abri de jardin
PROTHAIS Anne-Marie – Rue de Ploumagoar - Rénovation d'une dépendance
HUET David – Pont ar Bail - Pose d'une fenêtre de toit
LE MEUR Baptiste – Kerguinérien – Modification de façade et rénovation d'une dépendance
LEON Jean-Louis – La Villeneuve – Changement de fenêtre sur la façade
ANDRE Daniel – Kerguillerm – Pergola
HEURTEL Bleuenn – Guergoly – Rénovation de l'immeuble
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ – Coat An Doc'h – Réhabilitation bâtiment
DERRIEN Michel – Kerouarin – Pose panneaux solaires sur pignon
COMMUNE DE LANRODEC – Mairie – Le Bourg – Pose panneaux photovoltaïques
MADEC Thomas – St Gilles – Coupe d'un châtaignier dangereux
MARECHAL Bruno et Claudine – La Villeneuve – Remplacement de 2 fenêtres de toit



communelanrodec

<https://www.facebook.com/communelanrodec>



MOT DE JEAN PIERRE LE GOUX

C'est le moment du passage de flambeau avec satisfaction mais aussi sérénité et soulagement, tout en accompagnement au niveau communal la fin du mandat et en gardant la délégation à Leff Armor Communauté pour le site de Coat An Doc'h et Insertion par l'économie.

Je ne vous cache pas que c'est un moment fort pour moi, 35 ans et 6 mois. C'est une vie active devant, quand on est maire, on est toujours devant, toujours, investi, très réactif (ma chance) naturel et proche de chaque concitoyen.

C'est presque l'expression d'une mission accomplie.

J'ai accompagné beaucoup de familles dans toutes les circonstances :

- Permis de construire - Naissances
- Mariages près de 150 cérémonies
- Décès avec souvent des accompagnements personnalisés.

J'ai vécu le quotidien de la relation première en ayant toujours la volonté de répondre au plus vite. Jamais une question n'est restée sans réponse positive ou négative mais très spontanée et réactive.

J'ai toujours analysé la question dans un contexte général ou de proximité. Droit – Devoir, Urbanisme, Budget.

Le domaine d'intervention a été très vaste, du champ de la relation de proximité, quelquefois la résolution de réactions épidermiques. Ça a été, je pense, une force et une satisfaction, un engagement en tous cas de tous les instants avec bien sûr une analyse globale objective, appliquant l'intérêt collectif général.

De belles satisfactions.

Les grands dossiers intercommunaux

- En tant que Président de Leff Communauté de 2001 à 2007, Vice-Président au développement Économique de Leff Communauté puis Leff Armor pendant 5 mandats.
- La responsabilité du Syndicat des eaux d'Avaugour pendant plus de 30 ans et avoir répondu à tous les besoins demandés.
- Le Comice Agricole pendant 15 ans
- Le maintien de l'EPIDE et la structuration progressive du site de Coat An Doc'h.

Le Développement Économique : développé sur plusieurs sites avec l'acquisition et négociation des espaces nécessaires

- Celtigel (signé un 30 décembre)
- Les Zones Nord et Sud de Plélo et l'installation de nombreux artisans et industriels
- Zone de Plerneuf – dans son intégralité
- L'installation d'EMG sur Plouagat. Le développement de l'entreprise ROUSSEAU à Lanrodec,
- Le Du sur le site de Kerabel entre autres

Et bien sûr, récemment :

- Maintien de l'EPIDE en 2019 validé avec Mesdames BORNE et PÉNICAUD à Paris.
- Rachat du site de Coat An Doc'h aux salésiens en 2020
- Validation par LIDL de l'acquisition et la construction du Site (65 000 m²) la même année
- Et depuis la structuration du site de Coat de plus en plus aboutie.

Le Département

- Accompagnement des Maires
- Acquisition du Bois Meur et Avaugour avec Claudy LE BRETON à l'époque et depuis la structuration sportive, environnementale, et maintenant la Chasse
- Réalisation du nouveau collège à Plouagat
- Les différentes délégations et commissions dont Terres d'Armor Habitat.

La Commune

Je suis heureux d'avoir pu répondre à peu près au bon moment à tous les besoins de la Commune, de réaliser les principaux investissements nécessaires à moindre coût en optimisant les financements mobilisables.

Ceci en gardant une assise financière sereine voire meilleure compte-tenu de la croissance de la Commune. Tout en encrant un message, une implication et vulgarisation culturelle, sportive et environnementale.

J'ai obtenu de grosses satisfactions à construire notre Commune avec les équipes successives issues de toutes sensibilités politiques.

Un remerciement aux compagnons du parcours qui ont travaillé en complémentarité et synergie entre historiques du territoire et le souhait des nouveaux arrivants, avec la satisfaction d'améliorer et de partager notre cadre de vie. Remerciements profonds aux personnels et proches collaborateurs (dont les secrétaires).

Quelques moments difficiles et regrets

- Le départ de plusieurs collègues – la gestion des décès
- La gestion pénible du Covid : règles scolaires et sanitaires.
- Les conséquences des tempêtes.
- Ne pas avoir réussi à créer la commune Nouvelle
- L'évolution très pénalisante du PLUIH...

En tout cas, heureux d'accompagner la transition dans cette fin de mandat mais la vie doit rester la vie que l'on choisit et que l'on maîtrise.

Je souhaite bonne chance, bonne route à mon successeur et serai bien sûr à ses côtés.

Jean Pierre LE GOUX.



TRAVAUX : TRAVERSÉE DE BOURG

Sécurisation et rénovation de la chaussée

Les travaux ont débuté le 16 septembre 2024. Les travaux d'aménagement et VRD se sont terminés le 2 octobre 2024 soit 2 bonnes semaines où la circulation a été un peu chahutée.

Les travaux consistaient : scarification de la chaussée, purge des endroits où la structure s'était affaissée. Reprise et mise à niveau des tampons et des regards d'eau pluviale. Des grilles et couvercles qui n'étaient plus aux normes (ex D250) ont été remplacés par des D400 qui sont prévus pour supporter de lourdes charges.

Suite à ces travaux, le tapis d'enrobé a été posé. Ce qui nous donne une bande de roulement très souple. En ce qui concerne la signalisation horizontale (marquage au sol) et la signalisation verticale (panneaux), les travaux sont prévus 2ème quinzaine d'octobre. Il restera la pose des feux à l'intersection de la salle des sports et dans le centre bourg au niveau de la Mairie et de la bibliothèque; réalisation fin octobre pour être opérationnelle début novembre. À compter de cette date, la traversée du bourg sera en zone 30.

Le montant des travaux est estimé à 280 000 € et ils seront subventionnés à 60%.

La première réception s'est déroulée le 4/10/2024 en présence des entreprises intervenantes :

- Florent ROCHE (M.O) ERC environnement Ploumagoar
- Ronan LE JEUNE entreprise COLAS Ploumagoar
- Julie HELLIOT entreprise BSM Pordic
- Brice MOUNEREAU entreprise ALLEZ St Malo

Entretien de la voirie Communale

Des portions de voirie communale étaient fragilisées (faïences).

Une opération de (PATA) Point A Temps Automatique a été réalisée. Cette opération a été confiée à l'entreprise COLAS pour un montant de 35 000 €, une autre opération sera conduite l'an prochain.

Structure de Kerprin

La couverture de la réserve et du local montrent des signes de faiblesse et des infiltrations d'eau apparaissent. Suite au vieillissement des tôles, un remplacement va être réalisé par une couverture des panneaux isolant EP 60mm Tyle Vuleastell Roof ainsi qu'un renforcement de la charpente pour un montant de 16 000 € HT.

Plan d'implantation des feux de circulation au centre du bulletin.





COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative du 106^{ème} anniversaire de l'Armistice se déroulera le lundi 11 novembre 2024.

Ce rassemblement sera l'occasion de rendre hommage aux soldats morts durant la Guerre 14-18 et de déposer une gerbe au pied du monument aux morts en leur mémoire.

A l'issue de la cérémonie, aura lieu le traditionnel repas du 11 novembre qui sera servi au Moulin de Lanrodec par Yannick et Ekatarina MALLET. Les inscriptions sont possibles auprès du secrétariat de la Mairie ou par téléphone au 02.96.32.61.61 (date limite des inscriptions le 04/11/2024).



GET UP TATTOO

Une nouvelle vie sous le signe de l'encre : Rencontre avec notre nouveau tatoueur

Cet été, la commune de Lanrodec a eu le plaisir d'accueillir un nouvel entrepreneur au parcours inspirant. Ancien chauffeur routier, Stéphane LE TROQUER s'est reconverti en tatoueur après un grave accident de bûcheronnage qui a bouleversé sa vie. Grièvement blessé et immobilisé, il a dû passer un an et demi en rééducation, défiant les pronostics médicaux qui le voyaient tétraplégique. Avec beaucoup de patience et de persévérance, il a réappris à vivre et accepté son handicap.

C'est lors de son séjour à TRESTEL, centre de rééducation, qu'il a dû envisager un nouveau départ professionnel. Passionné par les tatouages et déjà porteur de quelques œuvres sur sa propre peau, il décide alors de se lancer dans cette voie. En 2022, il reprend des cours de dessin avec l'association CADREA, avant de se former à l'école Breizh Tattoo Academy à Lamballe. Là, il apprend également le tatouage thérapeutique, notamment pour masquer des cicatrices et redessiner des mamelons pour les femmes ayant subi une reconstruction mammaire après un cancer. Cette spécialité lui tient particulièrement à cœur, offrant une dimension humaine et réparatrice à son travail.



Son installation à Lanrodec, où il réside depuis plus de 18 ans, s'est faite naturellement. Il a trouvé un petit local qui correspondait parfaitement à ses attentes et se consacre aujourd'hui à développer son entreprise. Ce qu'il aime dans son métier ? Travailler des styles variés, mais avec une préférence pour les tatouages

old school et en ombrage. Il prend plaisir à créer ses propres dessins, puis à les mettre en œuvre sur la peau de ses clients. Plus qu'un simple métier, le tatouage lui permet aussi de rencontrer des personnes de tous horizons.

Aujourd'hui, son objectif est clair : se faire connaître auprès des habitants de Lanrodec et continuer à progresser. Il souhaite également récupérer au maximum ses forces et laisser derrière lui son ancienne vie et aller de l'avant.

Son local est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00, avec des possibilités sur rendez-vous le mercredi et le samedi. N'hésitez pas à aller le rencontrer si vous avez des envies de tatouage, des cicatrices à masquer, ou des questions sur le tatouage thérapeutique avant de sauter le pas !

À ceux qui envisagent une reconversion après un accident ou un obstacle de la vie, son message est fort : « Il est important de réfléchir à ce que l'on veut faire, ne pas avoir peur de se lancer et surtout, FONCER ! »

Nous lui souhaitons tout le succès possible dans cette belle aventure !

Stéphane LE TROQUER :
06 64 52 51 25

17 D rue des Écoliers, 22170
Lanrodec (près du salon de coiffure)



LE PIQUE-NIQUE DE FIN D'ANNÉE 2023/2024

Le dernier jour d'école a été marqué par un événement très attendu par les élèves : le désormais traditionnel pique-nique de fin d'année. Les enfants se sont retrouvés tous ensemble dans une ambiance festive pour célébrer la fin de l'année scolaire.

Une partie d'entre eux avaient revêtu leurs plus beaux déguisements, ajoutant une touche de fantaisie à cette journée spéciale. Les sourires et les rires résonnaient dans la cour de récréation, où les super-héros côtoyaient les princesses, les pirates et les animaux rigolos.



ACTIVITÉS DU PÉRISCOLAIRE

A la fin de l'année scolaire, les enfants de l'école ont laissé libre cours à leur créativité lors des activités périscolaires, en réalisant de magnifiques œuvres. Ces créations, pleines de couleurs et de fraîcheur, apportent une touche de douceur et de gaieté à l'école, et célèbrent l'arrivée des beaux jours.



LA CANTINE SE MET AUX COULEURS D'HALLOWEEN

À l'occasion de l'arrivée d'Halloween, la cantine de l'école s'est transformée en un véritable repaire de créatures effrayantes ! Citrouilles souriantes, toiles d'araignée et chauves-souris ont envahi la salle, plongeant les élèves dans une ambiance mystérieuse et amusante.

Les enfants ont eu la surprise de découvrir ces décorations en arrivant pour le déjeuner, ajoutant une touche de magie à leur journée. Entre deux bouchées, ils ont pu s'émerveiller devant les araignées en papier et les guirlandes aux couleurs orange et noir, soigneusement installées par l'équipe de la cantine.

Une manière festive de célébrer Halloween et de partager un moment convivial autour d'un bon repas !





QUELQUES NOUVELLES DE LA VIE DE L'ÉCOLE DEPUIS LA RENTRÉE 2024/2025

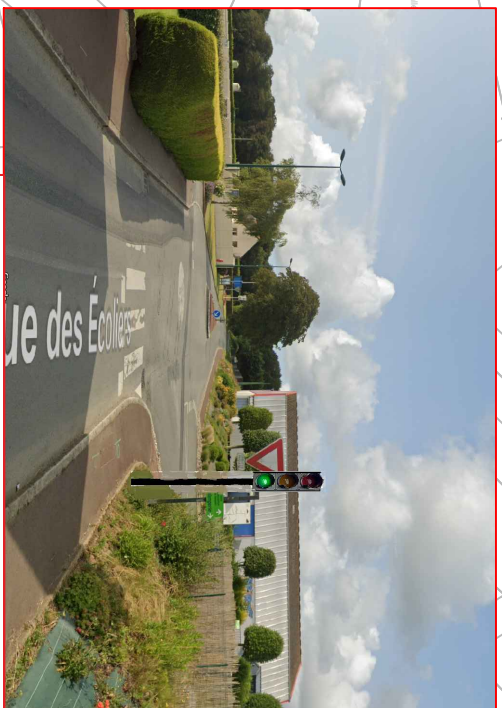
La rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions le lundi 2 septembre : 110 élèves accompagnées par une équipe de 6 enseignantes, 2 ATSEM, 3 accompagnantes d'élèves en situation de handicap, 5 personnels communaux et 1 personnel de restauration. Cette première période est toujours un moment particulier de l'année au cours duquel chacun doit prendre ses marques au sein d'une nouvelle classe.



Plusieurs projets ont déjà pu voir le jour. Les plus jeunes ont pu récolter les pommes de terre du jardin et réaliser in visio une œuvre collective accompagnée de l'artiste Hervé Tullet. Les élèves de CP-CE1 ont visité la galerie de Lanrodec. Et tous les élèves ont participé à la Grande Lessive d'automne pour offrir une belle exposition éphémère aux abords de l'école les 17 et 18 octobre.

Le moment fort de cette période restera néanmoins la Semaine bleue du 30 septembre au 4 octobre, semaine durant laquelle de nombreux moments d'échange et de partage intergénérationnels ont été vécus. Un grand merci à tous les grands-parents qui ont pu répondre présents dans toutes les classes, ainsi qu'au Club de la Vallée qui a partagé de bonnes discussions autour de mémorables parties de Boules Bretonnes avec nos grands élèves.

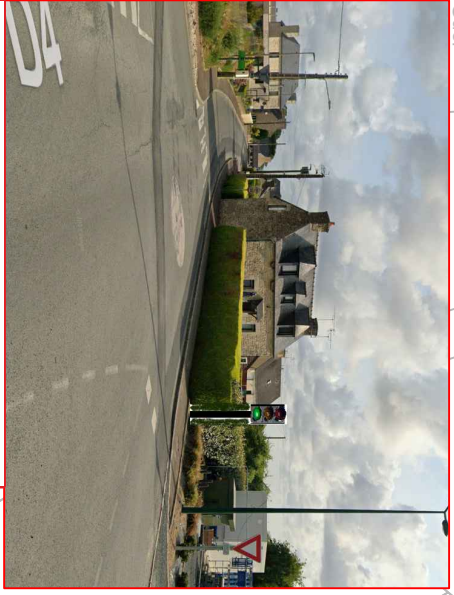




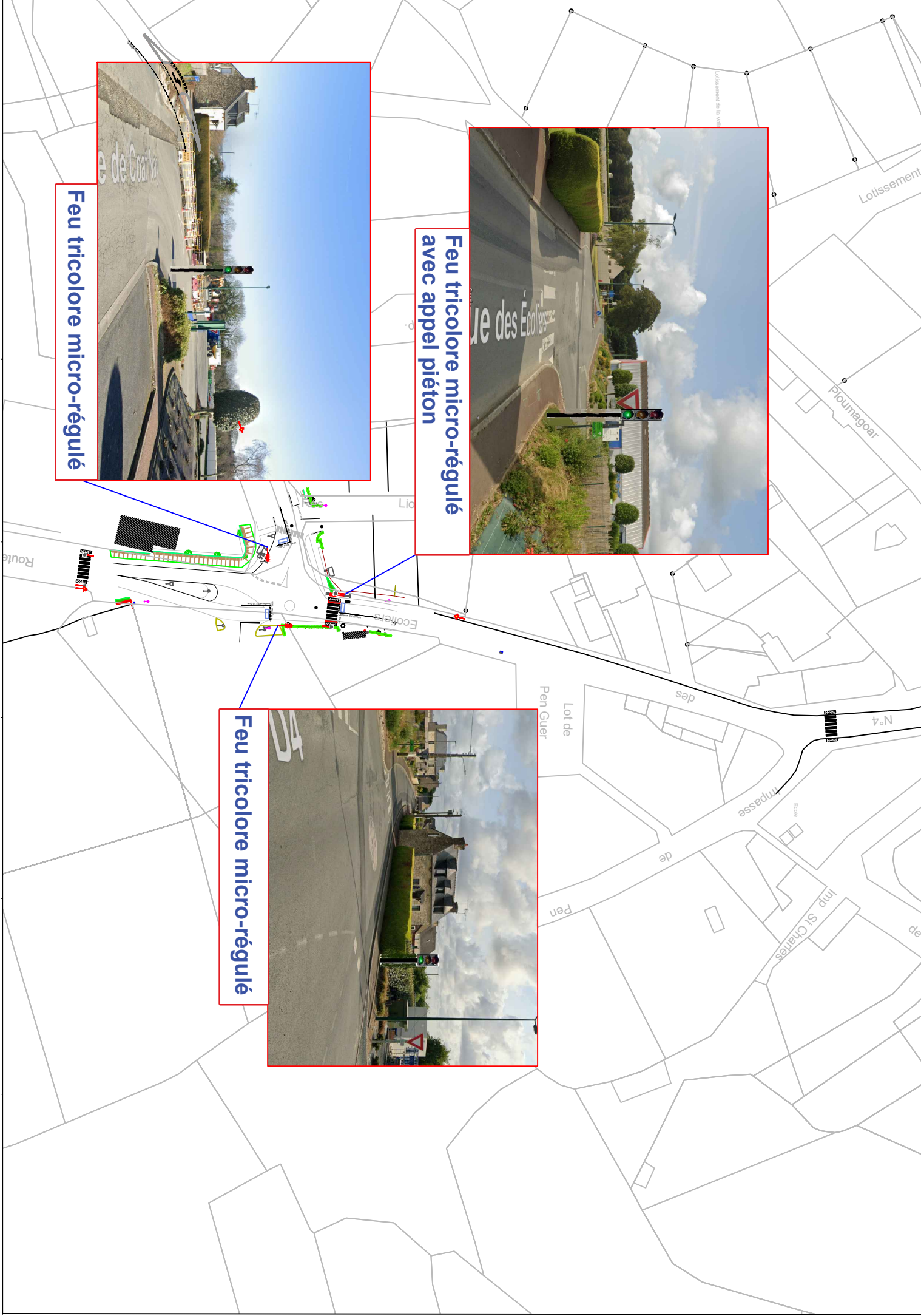
Feu tricolore micro-régulé avec appel piéton



Feu tricolore micro-régulé



Feu tricolore micro-régulé



PLAN D'IMPLANTATION DES FEUX DE CIRCULATION DANS LE BOURG DE LANRODEC



COMITÉ D'ANIMATION

Le comité d'animation a décidé de faire sa soirée repas feu d'artifice le 9 novembre 2024 à Kerprin, effectivement cette année nous n'avons pas pu organiser notre fête en juillet puisque la date était déjà retenue, réservation qui a été annulée sans que nous soyons mis au courant, on nous a imposé une date fin juillet qui ne nous convenait pas, la Mairie a donc décidé de faire un repas aidé par d'autres associations.

Cette année nous changeons donc notre formule, nous servirons un rougail saucisse, il sera précédé du tirage du feu d'artifice en début de soirée, pour faciliter l'organisation les tickets seront en vente avant, les repas pourront aussi être pris à emporter. Nous comptons sur votre présence.

Précisions de la municipalité

La Municipalité souhaite apporter des précisions suite à l'article du Comité d'Animation :

Le jeudi 1er juin 2023 avait lieu la réunion des associations afin mettre en place le calendrier des manifestations pour l'année 2024. Aucun membre du Comité d'Animation n'était présent. Les fêtes communales de Lanrodec ont lieu en principe le second dimanche de juillet. En 2024 ce second dimanche tombait le week-end du 14 juillet. Pour éviter une concurrence avec le Repas de Rue de Plouagat le Conseiller Délégué aux Associations avait proposé au Président du Comité d'Animation d'organiser cette manifestation le week-end du 28 juillet. Le 24 mars 2024 la mairie a été destinataire du mail suivant :

Bonjour, suite à notre concertation lors d'une réunion les membres du comité d'animation on décidé de ne pas faire la fête de Lanrodec le 27 juillet 2024 « comme demandé par M. Ollivier-Henry », nous pensons que la date n'est pas favorable à la réussite de l'événement, et nous ne voulons pas faire de concurrence au pardon de Bringolo. Le feu d'artifice et un rougail saucisses sera proposé le 9 novembre 2024. Cordialement

Au vu de ce message la Commune a décidé d'organiser, accompagnée par des associations de la commune, une fête inter associations le dimanche 28 juillet .

SPORT BOULES LANRODEC

Le Sport Boules Lanrodec lance sa saison hivernale

Après plusieurs sessions d'entraînement le vendredi soir au boulodrome couvert dans le bourg et une préparation dans les concours régionaux tout au long de l'été, les 40 sportifs licenciés de l'association ont débuté leur championnat au sein du Comité Départemental des Côtes d'Armor sous l'égide de la Fédération Française de Sport Boules.

Les 3 équipes de Lanrodec ont remporté leur premier match le samedi 14 octobre. Le championnat va occuper toute la saison d'hiver jusqu'au printemps. Les joueurs de Lanrodec espèrent briller dans cette compétition.

Le Sport Boules Lanrodec programme d'ores et déjà son weekend estival qui se déroulera à Kerprin le 30-31 mai et 01 juin 2025. N'hésitez pas à venir nous rendre visite au boulodrome chaque vendredi ou chaque deuxième et quatrième samedi du mois. À très vite

Sport Boules Lanrodec





CLUB DE LA VALLÉE

Comme chaque année de mai à septembre, le Club de la Vallée a organisé ses concours de boules mensuels qui ont attiré bon nombre de joueurs.

Nous les remercions ainsi que les nombreux spectateurs.

Tout au long de l'année des concours de belote ont également eu lieu et cette année un 1er loto a été organisé le dimanche 13 octobre.

Vous nous retrouverez le 8 décembre prochain sur notre stand à l'occasion du Marché de Noël.



Les gagnants du concours d'août, félicitations à eux!

AMICALE LAÏQUE DE LANRODEC

Mais au fait l'amicale laïque c'est quoi ?

C'est une association de parents bénévoles qui organise des événements et des actions durant toute l'année scolaire afin de financer des projets et des activités pour les enfants.

Le bureau est composé :

- De deux co-présidents Mélanie Piriou et Vincent Le Couster.
- D'une trésorière, Élodie Helary.
- D'un trésorier adjoint, Stéphane Toupin.
- D'une secrétaire, Gwenaëlle Taraud.
- Et d'une secrétaire adjointe Audrey Le Dû.

L'amicale compte également une petite dizaine de membres.

Quelques dates à retenir pour cette année 2024/2025:

- Boum d'Halloween le 23 octobre 2024 à Kerprin.
- Vente de sapins début novembre 2024.
- Soirée raclette à Kerprin le 1er février 2025.
- Loto courant mars 2025 à Kerprin.
- Fête des écoles le 29 juin 2025 à Kerprin.

Envie de s'investir ? Une question ? N'hésitez pas à nous envoyer un mail à amicalelaïque@yahoo.fr

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook Amicale Laïque Lanrodec.



L'ATELIER DU PARTAGE

L'ATELIER DU PARTAGE, cette nouvelle association à Lanrodec vous propose de manière conviviale, des échanges de compétences et de loisirs, des moments de partage, en un mot, créer du lien entre les habitants en toute bienveillance.

Des jeux de société à la randonnée, les animations sont variées, parfois sérieuses, parfois ludiques.

Venez découvrir l'association lors d'un « atelier papote » le 14 novembre prochain. Il vous sera présenté plus amplement les propositions et le fonctionnement de cette association. Il sera décliné sur deux horaires au choix à 14h30 ou à 19h à la salle LE FOYER, Coat Nay, à côté du terrain de foot à Lanrodec.

A noter, des ateliers sont programmés :

- « Bouge ta plume » le 12 novembre à 15h à la boulangerie
- « Récit de voyage » en Inde le 22 novembre à 19h au foyer

D'autres ateliers sont à venir :

- Jeux de société
- Relaxation
- Discussions avec les jeunes
- Fabrication décors de Noël
- Repas partagé de Noël
- Balades, randonnées
- ...

Cette liste ne demande qu'à s'enrichir de vos propositions !

L'Atelier du Partage est constitué de 15 membres adhérents à ce jour et d'un bureau.

Suivez l'actualité de « l'Atelier du Partage » sur le site et la page Facebook de la Mairie de Lanrodec (<https://www.facebook.com/communelanrodec>), sur la page Facebook de la boulangerie (<https://www.facebook.com/boulangerie.hieretdeuxmains>), par affichage municipal.

Contactez-nous au 06.10.50.49.50 (Christelle et Bruno)

Le bureau de l'Atelier du Partage



MAM'ZELLE COCCINELLE ET MR PAPILLON

La rentrée s'est bien passée chez Mam'zelle Coccinelle et Mr Papillon. 7 grands ont pris leur envol pour l'école et ont laissé la place aux nouveaux arrivants... Nous voilà complets pour cette fin d'année 2024. Prochaine place disponible pour venir s'amuser avec nous à partir de juin 2025.

L'équipe de MAM'zelle coccinelle et Mr papillon vous souhaite une belle et bonne fin d'année 2024.





CLUB D'ÉDUCATION CANINE DE LANRODEC

Le 5 et 6 octobre, le club d'éducation canine de Lanrodec organisait le championnat de Bretagne de Ring.

Juge Mme Cathy ROTBART

HA : M. Dylan AMORIN, Florian PIAU, Glenn LIFFER

Ce concours a réuni 23 concurrents.

1^{ER} : Paddock de la petite renardière et M. Alain MOINEL du club de Bodilis

2^{ème} : Praxus des démons de nuit et M. Sébastien CORBIN du club de Plescop

3^{ème} : Russkoff des démons de nuit et M. Goulven BAIN du club bigouden

A noter que Sébastien Corbin et Praxus sont champions de France Ring 2024 et Goulven Bain et Russkoff sont vainqueurs de la coupe de France Ring 2024



Praxus et S. CORBIN



Paddock et A. Moinel



Russkoff et G. BAIN



Le podium avec M. le Maire, la Juge et J.F. FER président du club

CERCLE CELTIQUE DU LEFF

6 danseuses du Cercle Celtique du Leff originaires de Lanrodec : Siobhan , Liwen , Lenaïs, Lia, Eloïse et Anaïs ont participé à la grande parade du Festival Interceltique de Lorient le 15 août.

D'autre part, à la Saint Loup à Guingamp , Eloïse a gagné le challenge de la danse Treger devant 40 candidats. Félicitations à elle.

Concernant le Cercle Celtique qui a fait sa rentrée le 10 septembre, il est toujours possible de nous rejoindre, nous recrutons des enfants dès l'âge de 5 ans.

Pour tous renseignements appeler le 06 43 37 84 84.





LES CAMIONS DU COEUR

Pour cette seconde édition, ce sont 6 000 € qui sont reversés en 2 parties

5000€ ont déjà été remis à Emma et sa famille afin de les accompagner dans l'achat d'un véhicule adapté, d'un chariot de bain ATHEO et l'aménagement de la salle de bain pour améliorer leur quotidien

1 000 € sont dédiés à la recherche pour faire avancer la partie médicale

Nous souhaitons remercier les visiteurs ainsi que l'ensemble des bénévoles qui nous accompagnent dans la réussite de ces rassemblements

Cette année, ce sont 1 000 repas qui ont été servis. Les visiteurs ont pu accéder à différents stands, se restaurer et pour la première fois un feu d'artifice a été tiré.





De nombreuses aides financières existent pour les travaux de rénovation de votre logement,

pour les connaître ayez le bon réflexe et

appelez l'Espace France Rénov de Leff Armor Communauté

- ⇒ pour éviter de perdre du temps en cherchant seul à vous y retrouver,
- ⇒ pour bénéficier de l'ensemble des aides financières possibles,
- ⇒ pour vous conforter dans vos choix techniques,
- ⇒ pour être guidé par des conseillers techniques neutres et indépendants.



Contactez un conseiller au 02 96 52 15 70

ou via le formulaire de contact du site internet de l'ALEC <http://www.alec-saint-brieuc.org>*

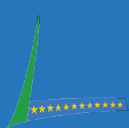
Tous les lundis de 13h30 à 17h00

du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

au siège de l'ALEC, sur rendez-vous, 5 rue du 71^{ème} Régiment d'infanterie 22000 Saint-Brieuc

Le contexte des aides change fréquemment, posez vos questions avant d'entamer vos travaux !





Des possibilités de rendez-vous personnalisés à côté de chez vous :

- Sur rendez-vous : aux permanences de Châtelaudren-Plouagat et de Lanvollon
- Pour convenir d'un rendez-vous : appelez le 02 96 52 15 70

* Leff Armor communauté a missionné l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc pour animer son espace conseil France Rénov'

Vous avez été démarché ?

Les conseillers de l'espace conseil France Rénov' peuvent vous aider à détecter d'éventuelles propositions commerciales malhonnêtes.

En cas de doute, contactez-les !

<https://renov-habitat.bretagne.bzh/reussir-son-projet/se-premunir-des-fraudes/>



Les conseillers de l'espace conseil France Rénov' étaient présents au salon du « bien vieillir chez soi » pour répondre à toutes vos questions.





LES BONS GESTES POUR RALLUMER SON CHAUFFAGE

❄ ❄ ❄ Quelles sont les précautions à prendre avant de rallumer votre chauffage ?

L'arrivée de l'automne s'accompagne souvent d'une chute brutale des températures. C'est sans doute le moment que vous choisissiez, pour rallumer votre chauffage. Mais savez-vous qu'il y a un certain nombre de précautions à prendre pour vous assurer de passer l'hiver au chaud et en toute sécurité ?

Ayez le bon réflexe : Prenez soin de vos équipements de chauffage

- **Radiateurs à eau**

Avant de rallumer votre chaudière, il est indispensable de **purger vos radiateurs**. Cette opération a pour but d'évacuer l'air qui se trouve dans le circuit de chauffage et d'optimiser le fonctionnement de vos équipements en leur permettant de chauffer uniformément. Pour effectuer cet entretien vous-même : dévissez la molette en laiton qui se trouve à l'une des extrémités des appareils jusqu'à ce que vous entendiez un sifflement. Laissez l'air s'évacuer et resserrez la molette. Les installations les plus récentes disposent d'un purgeur automatique, situé sur la chaudière.

- **Radiateurs électriques**

Il n'y a aucun entretien à prévoir, un dépoussiérage régulier suffit. Pensez à débarrasser la grille de diffusion de la chaleur de la poussière qui aurait pu s'y accumuler.

- **Relancer la chaudière**

Vous avez l'obligation de faire vérifier son fonctionnement au moins une fois par an. Vous pouvez souscrire à un contrat d'entretien qui comprend la vérification annuelle de l'étanchéité de vos conduits, de votre brûleur et de l'état général de votre dispositif. Un chauffage central mal entretenu vous fait courir le risque d'une intoxication au monoxyde de carbone, qui peut être mortelle.

Avant de remettre votre dispositif en marche, et plusieurs fois au cours de l'année, pensez à vérifier la pression indiquée sur la chaudière. Elle doit se situer autour d'1 bar. Si elle est trop faible, ouvrez le robinet afin d'augmenter la pression de l'eau dans le circuit.

- **Entretien des appareils fonctionnant au bois**

Cheminée et poêle à bois doivent être ramonés au moins une fois par an. Faites appel à un professionnel reconnu pour effectuer cette opération et exigez un certificat de ramonage. Il prouve que vous êtes en règle

et vous permet de profiter de la couverture de votre assurance en cas de sinistre. Les appareils non entretenus peuvent causer des incendies et des intoxications au monoxyde de carbone ou à la fumée.

- **Rallumer la pompe à chaleur**

Avant de rallumer votre pompe à chaleur, pensez à ouvrir vos radiateurs. Un tel oubli pourrait provoquer la mise en sécurité rapide de votre équipement. D'ailleurs, il est conseillé d'ouvrir tous les robinets des radiateurs à la fin de la saison de chauffe afin qu'ils ne se retrouvent pas bloqués en position fermée en début de saison de chauffe suivante !

Vérifiez aussi le bon fonctionnement du thermostat (avez-vous besoin de changer les piles ?) avant d'appeler votre SAV, et contrôlez qu'aucun élément perturbateur ne s'est glissé dans l'unité extérieure (l'évaporateur).

Enfin, n'oubliez pas de réaliser l'entretien annuel de votre pompe à chaleur (en période de chauffe, ou non).

- **Optimiser la ventilation**

Avant de rallumer votre chauffage, assurez-vous que votre maison est bien ventilée. N'obstruez jamais les aérations de vos portes et fenêtres et pensez à nettoyer vos bouches de ventilation où la poussière a tendance à s'accumuler. Une aération optimale permettra aussi une meilleure régulation de l'humidité.

Pour passer l'hiver en toute sérénité, prenez le temps de préparer vos équipements avant de les remettre en marche. Si vous avez le moindre doute, contactez toujours un professionnel

Vous pensez que votre système de chauffage est obsolète, qu'une panne est imminente, que vos factures sont trop élevées ?

C'est le moment de vous rapprocher de l'Espace Conseil France Rénov de Leff Armor communauté.

Prenez rendez-vous avec un technicien de l'ALEC afin qu'il vous explique de manière neutre, objective et gratuite les solutions qui s'offrent à vous et qu'il vous indique les démarches à suivre pour bénéficier des aides financières.

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc tient des permanences (sur-rendez-vous) à Châtelaudren et Lanvollon. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 02 96 52 15 70.



Leff Armor communauté finance vos covoits' quotidiens

Leff Armor communauté lance son programme de covoiturage avec BlaBlaCar Daily

Depuis le 2 septembre, Leff Armor communauté soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily. Grâce à cette aide, les conducteurs recevront au minimum 1,50 € à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager jusqu'à 40km.

Alors que la hausse des prix de l'énergie pèse sur les budgets des ménages, ce soutien est essentiel dans un territoire où l'usage de la voiture est prédominant pour se rendre au travail. En effet, dans les Côtes-d'Armor, près de 86.8% des actifs se rendent au travail en voiture.

Comment ça fonctionne ?

1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur. Le conducteur reçoit une compensation de 1,50€ à 8,00€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est entièrement gratuit jusqu'à 40km grâce au soutien de Leff Armor communauté.

Ce dispositif est réservé au majeurs réalisant un trajet ayant un point de départ ou d'arrivée sur le territoire de Leff Armor communauté.

The infographic features a central image of a smiling woman driving. It is framed by a dashed white line with a house icon at the top right and a briefcase icon at the bottom left. Two callout boxes are present: one for drivers and one for passengers.

Conducteurs, Conductrices
100€ de Prime Covoiturage*

Passagers, Passagères
Un max de trajets offerts

*Prime pour les conducteurs uniquement. Consultez les conditions de la Prime Covoiturage sur [bla-bla-car.com](https://www.bla-bla-car.com)

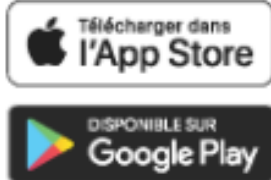


Comment bien démarrer avec



1

Téléchargez
BlaBlaCar Daily



2

Complétez
votre profil

Renseignez vos trajets quotidiens et préparez-vous à faire le plein d'avantages.

**Conducteurs,
Conductrices**



Obtenez une Prime Covoiturage* de **100€**

**Passagers,
Passagères**



Profitez d'un max de **trajets offerts**



*La Prime Covoiturage est soutenue par le Gouvernement. Pour en bénéficier, voir conditions sur blablacardaily.com



BON PLAN

Prenez soin de votre **santé** et de votre **budget** !

Grâce à Leff Armor Communauté,
optez pour une complémentaire santé avantageuse !



Rencontrez un **conseiller mutualiste**
au plus proche de chez vous

Réservez votre rendez-vous depuis le site
just.fr en flashant ce QR Code.

Châtaudren

Les mercredis des semaines 37,
39, 41, 43, 45, 47, 49 et 51.
De 14h à 17h au Centre de la
Solidarité Départementale,
8 rue des écoles

Lanvollon

Les lundis des semaines 37, 39,
41, 43, 45, 47, 49 et 51.
De 9h à 12h, Moulin de
Blanchardeau
salle des permanences,
route de Blanchardeau

Plouha

Les mardis des semaines 36, 38,
40, 42, 46, 48 et 50.
De 14h à 17h à la Maison France
Services, avenue Laennec

Vous préférez joindre un conseiller par téléphone ?

0 809 546 000

Service gratuit
+ prix appel



CIAS
LEFFARMOR



La Mutuelle Just est soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - N° SIREN 783 814 150 - 53, avenue de Verdun - CS 30259
59206 VALENCIENNES CEDEX 01 - 0 809 546 000 - Imprimé par la communauté de communes partenaire - Ne pas jeter sur la voie publique.



ATELIERS /// DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2024

COMPOSTAGE

Pour vous aider à vous lancer dans le compostage, Leff Armor communauté vous propose des composteurs à prix réduit (30 €).

En participant à l'un de nos ateliers, vous pourrez acquérir un composteur de 400L.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site internet en flashant le QR Code.

DATES DE NOS ATELIERS :

COAT&CO - Le Village des Transitions // LANRODEC
- MERCREDI 18 SEPTEMBRE // 14H30
- MERCREDI 20 NOVEMBRE // 14H30

AUDITORIUM DE BLANCHARDEAU // LANVOLLON
- SAMEDI 19 OCTOBRE // 10H30
- JEUDI 19 DÉCEMBRE // 18H30



INFOS - WWW.LEFFARMOR.FR/COMPOSTAGE



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES ET AUX INCIVILITÉS !

Nous constatons très régulièrement, des dépôts sauvages d'ordures ménagères, de gravats et divers déchets qui jonchent les pieds des conteneurs de tri ou encore jetés dans la nature ou aux abords des routes. Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique, de rendre désagréables les zones de tris et peut être néfaste pour notre environnement.

Les agents techniques de la commune interviennent régulièrement pour nettoyer et pallier ce manque de savoir-vivre d'une partie des citoyens.

Aussi, il appartient à chacun d'entre nous de veiller à bien disposer les déchets dans les conteneurs prévus à cet effet et à respecter la propreté de nos espaces publics.

Nous rappelons aux contrevenants que l'article R635-8 du code pénal prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'à 15 000 € d'amende lorsqu'une personne effectue un dépôt sauvage en dehors des endroits et des conteneurs prévus à cet effet.

Merci à tous de porter une attention particulière à notre environnement et à notre cadre de vie.



GESTION DES POUBELLES

Nous rappelons à tous les habitants de la commune que le ramassage des ordures ménagères a lieu chaque mardi. Il est important de sortir vos poubelles la veille au soir pour qu'elles soient collectées le lendemain matin.

Attention, les poubelles qui n'auront pas été rentrées le mercredi matin seront récupérées par le service technique de la commune. Pour récupérer votre poubelle, il faudra contacter la mairie.

Merci à tous pour votre coopération.



“UN ACCIDENT PEUT ARRIVER N’IMPORTE QUAND, ALORS ON DOIT POUVOIR COMPTER SUR N’IMPORTE QUI.

LES GESTES QUI SAUVENT

Groupama s’engage à former **1 million de personnes** aux gestes de premiers secours.

Du lundi 18 au samedi 23 novembre à Plélo

Durée 2h

Inscription sur le site Groupama :

<https://www.groupama.fr/regions/loire-bretagne/les-gestes-qui-sauvent/cotes-d-armor/>

EN PARTENARIAT AVEC LES SAPEURS-POMPIERS NOUS METTONS EN PLACE LE PROGRAMME LES GESTES QUI SAUVENT À TRAVERS DES SESSIONS D’INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS.



FORMATIONS GRATUITES DANS LES CÔTES D’ARMOR DU 18 AU 23 NOVEMBRE 2024



L’objectif de la formation est d’empêcher l’aggravation de l’état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l’arrivée des secours.

D’une durée de 2h, chaque session s’articulera autour d’un programme élaboré par les sapeurs-pompiers.

Protection, Alerte, Hémorragie, Position d’attente, Massage cardiaque avec utilisation du défibrillateur, **Position latérale de sécurité (PLS), gratuite et ouverte à tous**, il vous suffit de vous inscrire à la prochaine session en agence ou bien en flashant le QR code ci-dessous.

Programme de formations aux gestes de premiers secours dispensées dans le cadre d’accords conclus avec des organismes de formation homologués. Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d’Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne-Pays de la Loire - 23, Boulevard Solferino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 385 844 695 RCS Rennes - Entreprise régie par le code des assurances. Document et visuel non contractuels - Réf. Com CD/2021 - Création : Marcel, Juillet 2021. © Sturti par Getty Images. Crédit photo : Groupama. Groupama participe à la protection de l’environnement en sélectionnant un imprimeur référencé « Imprim’Vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.



LES GESTES QUI SAUVENT

DÉCLARATION DES CHIENS CATÉGORIE 1 ET 2

1. Deux catégories de chiens

Les chiens susceptibles d'être dangereux ont été classés en deux catégories en fonction de leur agressivité :

- la première catégorie, qui comporte des types de chiens non inscrits au « Livre des origines françaises » (LOF), est constituée de chiens qui portent à leur maximum les potentialités agressives de ceux dont ils sont le croisement. Ils sont désignés par les termes « chiens d'attaque ». (chiens appelés pit-bulls et boerbulls) ;
- la seconde catégorie (« chiens de garde et de défense ») (chiens de race Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa) est constituée de chiens de race.

2. Obligations du propriétaire

Les propriétaires et gardiens de ces chiens dangereux sont soumis à un certain nombre d'obligations précises :

- **l'obtention d'un permis de détention des chiens relevant de ces catégories.** La détention des chiens de 1^{re} et de 2^e catégorie est subordonnée à la délivrance d'un permis de détention par le maire de la commune dans laquelle le propriétaire ou le détenteur de l'animal réside. En cas de changement de commune de résidence, le permis doit être présenté à la mairie du nouveau domicile.

La délivrance du permis de détention est subordonnée à la production des pièces justificatives et à l'évaluation comportementale.

Les pièces justificatives sont : l'identification du chien ; la vaccination antirabique du chien en cours de validité ; dans les conditions définies par décret, l'assurance garantissant la responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal ; pour les chiens mâles et femelles de la 1^{re} catégorie, la stérilisation de l'animal ; l'obtention, par le propriétaire ou le détenteur de l'animal, de l'attestation d'aptitude.

- **la stérilisation des mâles et femelles relevant de la première catégorie ;**
- **l'obligation d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur pour les dommages causés aux tiers par l'animal ; Cette assurance doit être déposée en mairie chaque année.**
- **l'évaluation comportementale.** Le propriétaire ou le détenteur d'un chien de 1^{re} ou de 2^e catégorie est tenu, lorsque le chien est âgé de plus de 8 mois et de moins de 12 mois, de le soumettre à l'évaluation comportementale (art. L 211-13-1).

Les détenteurs ou propriétaires de chiens dangereux sont tenus de renouveler l'évaluation comportementale dans un délai variant selon le niveau de dangerosité de l'animal.

- **attestation d'aptitude.** Par ailleurs, le propriétaire ou le détenteur d'un chien classé dangereux est tenu d'être titulaire d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents. Les frais afférents à cette formation sont à la charge du propriétaire ou du détenteur du chien.

3. Conditions de circulations

La loi a également fixé les conditions de circulation des chiens dangereux. L'accès des chiens de la première catégorie aux transports en commun, aux lieux publics à l'exception de la voie publique et aux locaux ouverts au public est interdit. Leur stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs est également interdit. Sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, les chiens de la première et de la deuxième catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. Il en est de même pour les chiens de la deuxième catégorie dans les lieux publics, les locaux ouverts au public et les transports en commun.

4. Pouvoirs du maire

En application de l'article L 211-11, si un animal est susceptible, compte tenu des modalités de sa garde, de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire ou à défaut le préfet peut prescrire à son propriétaire ou à son détenteur de prendre des mesures de nature à prévenir le danger (tenir l'animal muselé, attaché ou enfermé par exemple). Il peut à ce titre, à la suite de l'évaluation comportementale d'un chien, imposer à son propriétaire ou à son détenteur de suivre la formation et d'obtenir l'attestation d'aptitude.

En cas de danger grave et immédiat pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire ou à défaut le préfet peut ordonner par arrêté que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci et, le cas échéant, faire procéder à son euthanasie (art. L 211-11 II, disposition introduite par la loi du 5 mars 2007 qui n'a pas été modifiée par la loi du 20 juin 2008).

Les frais afférents aux opérations de capture, de transport, de garde et d'euthanasie de l'animal sont intégralement et directement mis à la charge de son propriétaire ou de son détenteur (art. L 211-11).



ÊTRE VU : LA SÉCURITÉ DE TOUS

L'automne est là et les jours commencent à raccourcir... À vélo, à pied, à cheval ou à trottinette, c'est toujours agréable de se balader à travers notre campagne.

En effet, voir et être vu sont deux éléments essentiels à la sécurité routière, avec le respect des règles fondamentales de la circulation routière.

Ainsi, pour la sécurité de tous, il est important d'être vu lors de vos balades, notamment au lever du soleil ou à la nuit tombée !

La sécurité routière émet les recommandations suivantes aux marcheurs, cyclistes :

- Porter des vêtements clairs avec des bandes réfléchissantes
- Avoir avec soi un gilet haute visibilité (obligatoire pour tout cycliste, et son éventuel passager, circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante).
- Le vélo doit être équipé de catadioptres (dispositif réfléchissant de couleur rouge à l'arrière, blanche ou jaune à l'avant, orange sur les côtés et sur les pédales) et de feux de position (l'un émettant une lumière jaune ou blanche à l'avant et une lumière rouge à l'arrière).
- Traverser sur des passages protégés et privilégier

les passages éclairés

- Hors agglomération ou en l'absence de trottoirs praticables, marchez sur le côté gauche de la chaussée pour bien voir les véhicules arrivant en face
- Restez concentré (pas de téléphone, d'oreillettes, de jeu ou tout autre élément qui pourrait vous distraire au moment de traverser).

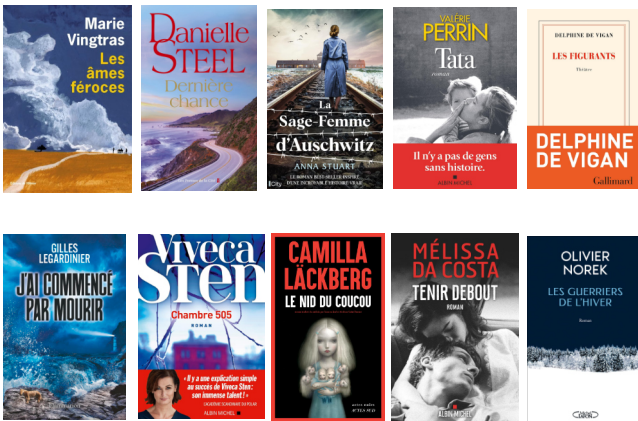
Bon à savoir

De nuit et sans gilet, le cycliste est visible à seulement 30 mètres par les autres usagers. En revanche, si le cycliste porte un gilet, un conducteur le voit à 160 mètres, ce qui lui laisse le temps de ralentir et de se déporter.

Selon l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR), le nombre d'accidents impliquant un piéton augmente de 42% en novembre par rapport au mois d'octobre sur le créneau horaire de 17h00 - 19h00 et de 13,6 % sur la tranche horaire matinale de 7h00 - 9h00.

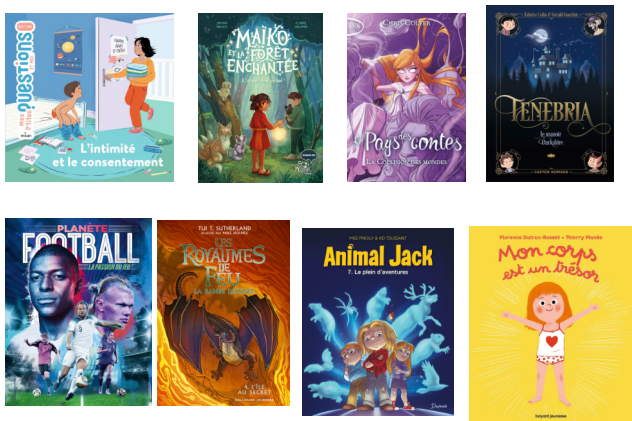


NOUVEAUTÉS ADULTE



- Gilles Legardinier - J'ai commencé à mourir
- Delphine de Vigan - Les figurants
- Viveca Sten - Chambre 505
- Douglas Kennedy - Ailleurs, chez moi
- Danielle Steel - Dernière chance
- Marie Vingtras - Les âmes féroces
- Anna Stuart - La sage-femme Auschwitz
- Valérie Perrin - Tata
- Camille Läckberg - Le nid du coucou
- Olivier Norek - Les guerriers de l'hiver
- Mélissa Da Costa - Tenir debout

NOUVEAUTÉS JEUNESSE



- Animal Jack T. 7 et 8
- Planète football - La passion du jeu
- Mon corps est un trésor
- L'intimité et le consentement
- Le pays des contes T. 6
- Cœur collège T. 1 à T. 5
- Mythics T. 5 et 6
- Les Sisters T. 13 et 14
- Magic 7 T. 2 et 3
- Ténébria - Le manoir Darkshire
- Maïko et la forêt enchantée - L'appel des Yokai

SPECTACLE D'ÉTÉ

Le mercredi 26 juin, la Compagnie des Merveilles a installé sa caravane devant la bibliothèque pour présenter le spectacle de Guignol Diablement Bon. Une cinquantaine de personnes ont répondu présent pour assister à cette représentation pleine de surprises et de rires.



Dans cette aventure, Madelon et Guignol prennent la responsabilité d'une crêperie réputée. Mais lors du bal masqué d'inauguration, le précieux livre secret des meilleures recettes disparaît mystérieusement. Pour ne rien arranger, Madelon se retrouve transformée en âne ! Où est passé le livre de recettes, et Guignol parviendra-t-il à lever le mauvais sort qui les frappe ?



Horaires de la bibliothèque

Pendant la période scolaire :

Lundi & Vendredi 16h00 à 18h00

Mercredi 15h00 à 18h00

Samedi 10h00 à 12h00

Pendant les vacances scolaires :

Mercredi et Vendredi de 16h00 à 18h00.



Boîte de retour

Depuis quelques mois, la bibliothèque est équipée d'une boîte de retour. Elle vous permet de déposer les livres à rendre en dehors des horaires d'ouverture.



BIBLIODYSÉE : UN SERVICE GRATUIT POUR LES ENFANTS

Nous souhaitons rappeler l'existence de Bibliodysée, un service en ligne spécialement destiné aux enfants dyslexiques, proposé par la Bibliothèque des Côtes-d'Armor et offert gratuitement à tous les usagers.

Bibliodysée offre la possibilité de personnaliser la taille des caractères, la police et la couleur de fond pour répondre aux besoins spécifiques de chaque lecteur, et ainsi rendre la lecture plus confortable.

Comment en profiter ? Pour accéder à Bibliodysée, il est nécessaire de :

- Disposer d'une tablette ou d'un ordinateur avec une connexion internet (le service ne fonctionne pas sur les liseuses).
- Avoir une adhésion gratuite à la bibliothèque de Lanrodec. Et s'inscrire en ligne sur le site de la Bibliothèque des Côtes-d'Armor.

Une fois ces étapes réalisées, l'accès à Bibliodysée est entièrement gratuit et permet aux enfants de profiter de contenus adaptés pour leur apprentissage de la lecture.

Pour plus d'informations, contactez-nous directement à la bibliothèque

La fleur d'Evi fleurissait
très rarement,
et seulement quand cela était
nécessaire.
La dernière floraison
datait de cinq ans avant sa
naissance.
Sa mère, la seule à savoir
où poussait le plant d'Evi,
lui avait transmis
le secret de son emplacement
dès qu'il avait été en âge

Exemple de possibilités d'affichage

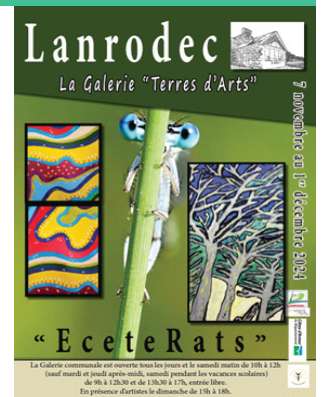
Bibliothèque des Côtes d'Armor
Un site du Département des Côtes d'Armor

GALERIE COMMUNALE

Du vendredi 8 novembre au 1er décembre 2024

Pascal et Didier Rat (Artistes peintres) & Lionel Rat Photographe

- **Lionel Rat** : « Le regard de l'humanité capte la beauté éphémère toujours renouvelée de la nature. La photographie pour moi, c'est de capturer l'instant en cherchant un petit côté artistique. Une image passe vite du passé qui parle pour elle-même. Pour cela, une grande patience, de la discrétion et se fondre dans la Nature. »
- **Pascal Rat** : « Ma peinture est musicale et calligraphique, le mouvement du pinceau est entraîné par la musique de la couleur et de la forme comme si j'écrivais une partition. La peinture c'est l'énergie du mouvement, du rythme, de l'émotion, des dialogues, des rencontres comme dans la vie. »
- **Didier Rat** : « Artiste peintre amateur, autodidacte et éclectique. Mon moteur c'est la passion, quand je commence une toile je suis bien et peux passer des heures sans m'arrêter entre matières et formes, baroque, abstraite, futuriste souvent. Je sillonne alors la côte à la recherche du paysage, de l'instant de la couleur pour mes futures toiles. »



PROGRAMME DES EXPOSITIONS 2025

Date de vernissage	Exposants
10 au 31 Janvier 2025	Manu ou Boris Davy (Artiste peintre) et Laëtitia-May Le Guelaff (Artiste sculpteur)
7 Février au 2 mars 2025	Art Rez (Artiste Peintre) et Nathalie Pitel (Artiste Sculpteur)
7 Mars au 30 mars 2025	Sophie Chovaux (Artiste peintre) et Goulven Jaouen (Artiste sculpteur)
4 au 27 Avril 2025	Joël Gallais (Artiste peintre) et Georges Le Texier (Artiste sculpteur)
2 au 25 Mai 2025	Yvon Soulabail (Artiste peintre)
6 Juin au 1er Juillet 2025	Sophie Taddei (Artiste peintre) et Solen Potager (Artiste sculpteur)
4 Juillet au 24 Août 2025	Collectif la Ruche des Arts
5 au 28 Septembre 2025	Collectif Bretagne
3 au 26 Octobre 2025	Pascale Moré (Artiste photographe) et Jean Claude Talec (Artiste sculpteur bois)
7 au 30 Novembre 2025	Jacques Dumas (Artiste sculpteur) et Artiste peintre à préciser.
Décembre 2025	Vide atelier



La commune de Lanrodec annonce son

MARCHÉ DE NOËL

DIMANCHE 08 DÉCEMBRE

A Kerprin

